ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME DE STATISTIQUES DE GENRE AU TCHAD

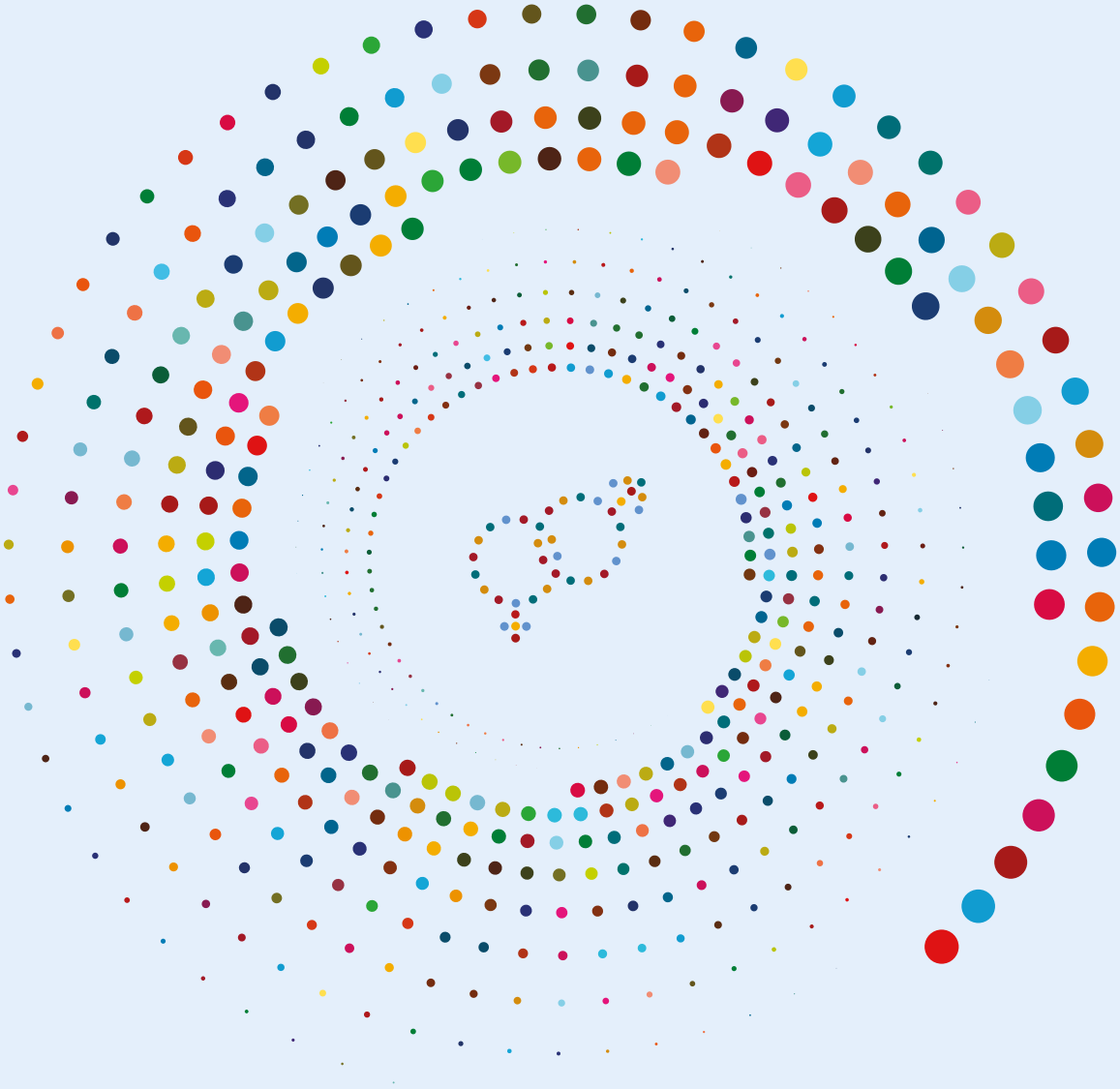

AOÛT 2026

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

ONU FEMMES | LES FEMMES COMPTENT

Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Rapport rédigé par Alexandre S. BIAOU,
Consultant international
Commandité par ONU Femmes

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX 4
SIGLES ET ABRÉVIATIONS 5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF 8
INTRODUCTION 15

I. CONTEXTE, CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE « MAKING EVERY WOMAN AND GIRL COUNT » 18

1.1. Contexte national 18
1.2. Cadre méthodologique 21
1.3. Présentation de l'initiative « Making Every Woman and Girl count » 26

II. CADRE LÉGAL, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL 27

2.1. Cadre légal 27
Encadré 1 : Liste des textes d'application de la Loi n°026/PR/2019 du 11 juin 2019 34
2.2. Cadre institutionnel 35
2.3. Cadre stratégique et politique 49

III. PRODUCTION DES STATISTIQUES DE GENRE AU TCHAD 57

3.1. Demande des statistiques de genre 57
3.2. Offre de statistique de genre au Tchad 67
3.3. Analyse des capacités en ressources 76

RECOMMANDATIONS 82
ANNEXE 88
BIBLIOGRAPHIE 95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du personnel entre 2021 et 2023 37
Tableau 2 : Situation de la disponibilité des 53 indicateurs ODD genre 58
Tableau 3 : Situation de la disponibilité des ODD genre au Tchad 60
Tableau 4 : Enquêtes statistiques envisagés 72
Tableau 5 : Recensements prévus au cours de période 2022-2026 74
Tableau 6 : Liste des personnes rencontrées 88

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BC	Conseillers à la DG/INSEED
BCTR	Bureau de Coordination du Troisième Recensement
BPRSE	Bureau Permanent du Recensement et des Statistiques de l'Elevage
CA	Conseil d'Administration de l'INSEED
CCRPM	Cellule de Communication, des Relations Publiques et du Marketing
CEMAC	Commission Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale
CGPC	Cellule de Gestion des Partenariats et de la Coopération (INSEED)
DAFRH	Direction Administrative, Financière et des Ressources Humaines (INSEED)
DAPRO	Direction de l'Analyse et de la Prospective
DARH	Division de l'Administration et des Ressources Humaines (INSEED/DAFRH)
DC	Division Communication et Documentation (INSEED/DMII)
DCTCAPSSS	Division de la Coordination Technique et de la Coordination des Antennes Provinciales et des Services Statistiques Sectoriels (INSEED)
DDS	Direction de la Documentation et de la Statistique - Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale
DE	Division Exploitation (INSEED/DMII)
DEDC	Division des Etudes Démographiques et de la Cartographie (INSEED/DSDS)
DEELCPN	Direction des Evaluations Environnementales et de la Lutte contre les Pollutions et les Nuisances
DEPS	Direction des Etudes, de la Prospective et des Statistiques - Direction Générale de la Planification des Projets et de la Coopération du Ministère de la Formation Professionnelle, des Métiers et de la Microfinance
DG	Direction Générale de l'INSEED
DLCCC	Direction de la Lutte Contre les Changements Climatiques

DMII	Direction du Management de l'Information et de l'Informatique (INSEED)
DDP	Division Développement Informatique (INSEED/DMII)
DPAV	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et de la Valorisation des Produits - Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
DPSA	Direction de la Production et de la Statistique Agricole
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (INSEED)
DSE	Direction des Statistiques Economiques (INSEED)
DSIS	Direction de la statistique et de l'Information Sanitaires
DSSSCVM	Division des Statistiques Sociales et de Suivi des Conditions de Vie des Ménages (INSEED/DSDS)
DSE	Division des Statistiques Economiques (INSEED/DSE)
DTAAAC	Direction de Transport Aérien de l'Autorité de l'Aviation Civile (DTAAAC) du Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale
DVSE	Division des Synthèses Economiques (INSEED/DSE)
ECOSIT	Enquête sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté au Tchad
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique
IDA	Association Internationale de Développement
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IPC	Indice des Prix à la Consommation
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste
ITS	Ingénieur des Travaux Statistiques
MESRSFP	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle
MFPPE	Ministère de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance
OBSEFE	Observatoire de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi
ODD	Objectif de Développement Durable
ONAPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi
PAD	Projet Appraisal Document

PDST	Projet de Développement de la Statistique au Tchad
PIB	Produit Intérieur Brut
PNG	Politique Nationale Genre
PSSI	Politique de Sécurité du Système d'Information
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGPH-3	Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSSI	Responsable de Sécurité du Système d'Information (INSEED)
S/E	Suivi - Evaluation
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SSMID	Service Statistique du Ministère· des Infrastructures et du Désenclavement
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion du Projet (INSEED)
USD	Dollars des Etats-Unis d'Amérique

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'analyse de la situation des statistiques de genre au Tchad vise à dresser un tableau diagnostic du système statistique national en matière de genre, afin d'en dégager les forces, les faiblesses et les atouts sur lesquels construire une stratégie et un plan d'action efficaces. Ce diagnostic s'inscrit dans un contexte global d'évaluation du système statistique national tchadien, tout en mettant en évidence les particularités liées aux statistiques de genre.

Face aux insuffisances constatées en matière des statistiques de genre, et dans la perspective de répondre aux défis identifiés, cette analyse diagnostique met en lumière les points suivants :

1. L'environnement institutionnel lié aux statistiques de genre au Tchad
2. La disponibilité, la qualité et l'utilisation des statistiques de genre
3. Les mécanismes de communication et de diffusion des statistiques de genre en œuvre dans le pays
4. Le niveau de connaissance technique des producteurs et utilisateurs et les besoins de formations/ renforcement des capacités dans le domaine

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée pour cette analyse se fonde sur une approche participative et inclusive comprenant :

- L'exploitation de la documentation existante (rapports, études, publications statistiques) ;
- Des entretiens avec les acteurs clés du système statistique national : les directeurs et cadres de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), les directeurs et cadres de la Direction des Statistiques du Ministère de la Femme, les directeurs et cadres des Directions des Études et de la Planification (DEP) des ministères sectoriels, les points focaux Genre, les experts de l'Observatoire National du Dividende Démographique, les acteurs de la société civile et les professionnels des agences du système des Nations Unies au Tchad ;
- Des ateliers de consultation avec les principales parties prenantes ;
- L'analyse des données secondaires disponibles.

FAITS SAILLANTS DE L'ANALYSE

Points forts

- **Cadres de référence et engagements nationaux** : Le Tchad dispose de cadres de référence et d'objectifs de développement issus des engagements internationaux et nationaux. Le pays s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Le Tchad a élaboré une stratégie nationale de développement à long terme, "Vision 2030, le Tchad que nous voulons", et le Plan National de Développement (PND 2022-2026). A cela s'ajoute le Plan national de Développement (2026-2030) « Tchad connexion 2030 ». Ces documents stratégiques reconnaissent l'importance de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles.
- **Appui des partenaires techniques et financiers** : Les Nations Unies à travers plusieurs de ses agences présentes au Tchad, notamment, ONU Femmes, contribuent de manière cohérente à la réalisation des ODD et, plus particulièrement, à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans le pays. La Banque Mondiale, l'Union Européenne et d'autres partenaires bilatéraux soutiennent également le renforcement du système statistique national.
- **Initiatives nationales en matière de genre** : Le Tchad, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a entrepris l'élaboration d'une Politique Nationale Genre (PNG) actualisée et d'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre. Ces documents nécessitent des données statistiques fiables pour leur élaboration et leur suivi.
- **Cadre institutionnel statistique** : L'INSEED est l'organe central du système statistique national tchadien. La République du Tchad, conformément aux recommandations internationales, a élaboré une deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (**SNDS2**, couvrant la période **2022–2026**) qui manifeste une volonté politique pour le développement de la statistique. La vision exprimée est de mettre en place "Un Système statistique national performant, disposant d'un cadre légal et organisationnel adapté et de ressources adéquates, à même de produire, analyser et diffuser des données de qualité couvrant les besoins des différents utilisateurs". L'INSEED a exprimé sa disponibilité à intégrer le genre dans la prochaine SNDS, ouvrant ainsi la voie à un meilleur positionnement des statistiques de genre.
- **Opérations statistiques de grande envergure** : Des efforts remarquables ont été observés dans la réalisation d'enquêtes nationales d'envergure (EDST, EIBT, ECOSIT, MICS) et la réalisation du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2) en 2009, ainsi que la réalisation du RGPH-3 prévu pour 2026. Ces opérations constituent des sources de données importantes pour la production et l'analyse des statistiques de genre.
- **Cadre de coordination pour les questions de genre** : Il existe un cadre de coordination et de suivi de la PNG (Direction des Statistiques du Ministère de la Femme, Directions techniques des Ministères, INSEED, DEP, OPEG) qui reconnaît l'importance des statistiques de genre actualisées et fiables.

- **Demande croissante des statistiques de genre** : Une forte demande de statistiques de genre est exprimée par le Gouvernement, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers, notamment pour le suivi de la mise en œuvre de la loi portant sur les quotas de représentation des femmes dans les instances décisionnelles et pour le suivi des violences basées sur le genre.

Points faibles

1. **Faible production de statistiques de genre** : La production des statistiques de genre reste encore insuffisante. Sur la base des indicateurs de genre de la liste minimale des indicateurs de genre des Nations Unies, moins de 15 % des indicateurs ODD genre sont entièrement disponibles au Tchad. Au-delà du calcul de ces indicateurs, se posent les problèmes de leur désagrégation, leur diffusion et leur utilisation dans les plaidoyers et la prise de décision. Il existe un besoin et une opportunité d'optimiser l'exploitation des bases de données disponibles pour satisfaire la demande croissante de statistiques de genre.
2. **Faibles capacités des structures dédiées au genre** : La Direction des Statistiques du Ministère de la Femme a besoin de renforcement de capacités institutionnelles, financières et humaines pour promouvoir, en collaboration avec l'INSEED, la production et l'utilisation des statistiques de genre.
3. **Coordination insuffisante** : On note un besoin de renforcement de la coordination des statistiques dans un contexte où plusieurs acteurs sont impliqués dans la production des statistiques (Direction des Statistiques du MFPPE, DEP des ministères sectoriels, INSEED) et une insuffisance de la coordination des interventions statistiques au niveau du Système des Nations Unies. La cartographie des activités statistiques, les priorités de chaque agence, les synergies possibles et le suivi de ces activités méritent d'être renforcés.
4. **Déficit des données sur les VBG** : Le déficit de capture et/ou la qualité des statistiques sur les violences basées sur le genre limite la qualité des plaidoyers et l'efficacité des interventions. La fiabilité des données sur les VBG est une préoccupation soulevée par la société civile, ce qui appelle à revisiter l'approche, les méthodes et les mécanismes de collecte, de remontée et de traitement des informations.
5. **Faible opérationnalité des points focaux genre** : Le fonctionnement des points focaux genre au sein des ministères sectoriels reste limité, en raison d'une coordination insuffisante et d'un déficit de renforcement des capacités. Le manque de ressources humaines, techniques et financières entrave leur aptitude à impulser et à intégrer efficacement les enjeux de genre dans les politiques et programmes sectoriels.
6. **Absence d'un mécanisme institutionnel dédié aux statistiques de genre à l'INSEED** : Les statistiques de genre étant traitées de manière transversale, il n'existe pas au niveau de l'INSEED de mécanisme institutionnel dédié (point focal, cellule ou programme de travail) spécifiquement en charge de la production, de la synthèse et de l'exploitation des statistiques de genre. À l'instar des bonnes pratiques observées dans plusieurs INS de la région (ANSD au Sénégal, INS au Cameroun, UBOS en Ouganda), un tel mécanisme faciliterait la prise en charge

de la production des indicateurs statistiques de genre relatifs aux agendas internationaux et nationaux. On note également l'absence de publications ou de notes d'analyse valorisant les statistiques de genre.

7. **Faible visibilité des statistiques de genre** : Il n'existe pas de rubriques dédiées aux indicateurs statistiques de genre sur le site web de l'INSEED, ni de publications régulières valorisant ces statistiques. Le tableau de bord social produit par l'INSEED pourrait être un bon canal pour publier et valoriser les indicateurs sexospécifiques.
8. **Budgétisation sensible au genre peu opérationnelle** : Selon les acteurs de la planification et du budget rencontrés (cf. liste des personnes rencontrées en annexe), la budgétisation sensible au genre reste un concept peu appliqué dans l'univers de la planification et du budget au Tchad, limitant ainsi la prise en compte systématique des besoins différenciés des femmes et des hommes dans les allocations budgétaires.
9. **Défis spécifiques au contexte tchadien** : Les contraintes liées à l'insécurité dans certaines régions, les barrières socio-culturelles limitant l'accès aux données sur les femmes, et les difficultés logistiques liées à l'étendue du territoire compliquent la collecte de données représentatives et fiables.

Opportunités

1. **Élaboration d'une nouvelle SNDS** : L'élaboration d'une nouvelle Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS3 2027-2031) constitue une fenêtre d'opportunité pour intégrer des activités spécifiques aux statistiques de genre. L'INSEED pourrait formuler une requête à l'endroit d'ONU Femmes pour appuyer cette intégration.
2. **Intérêt croissant pour les statistiques de genre** : Il existe un intérêt affiché et une demande explicite et urgente des partenaires techniques et financiers et de la société civile concernant les statistiques de genre, ce qui pourrait faciliter la mobilisation des ressources.
3. **Processus de démocratisation des données** : L'INSEED a manifesté un intérêt pour une politique d'ouverture des micro-données, ce qui devrait faciliter l'exploitation secondaire des bases de données existantes pour la production d'études valorisant les statistiques de genre.
4. **Opportunité d'assistance technique** : La possibilité de mobiliser une assistance technique au niveau de ONU Femmes et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités et l'accompagnement de l'INSEED et du MFPPE constitue un facteur de réussite face à l'insuffisance des capacités dans les structures nationales.
5. **Préparation du RGPH-3** : La préparation du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat offre une opportunité majeure pour intégrer davantage la dimension genre dans la collecte et l'analyse des données.
6. **Intérêt des jeunes professionnels pour les questions de genre** : On observe un intérêt croissant des jeunes statisticiens et démographes tchadiens pour les questions de genre, ce qui constitue un potentiel à valoriser.

Menaces

1. **Contraintes de ressources** : Les structures rencontrées ont souligné que le manque de moyens techniques, financiers et humains et un engagement insuffisant vis-à-vis des statistiques de genre constituent des obstacles majeurs à l'intégration systématique du genre dans toutes les étapes des enquêtes.
2. **Qualité des données sur les VBG** : La qualité insuffisante des statistiques sur les VBG présente des risques de sous-estimation et de minimisation du phénomène, ce qui pourrait compromettre l'efficacité des plaidoyers et la pertinence des décisions prises pour lutter contre ce fléau.
3. **Pesanteurs socioculturelles** : Les normes sociales et culturelles peuvent constituer des obstacles à la collecte et à l'utilisation des données sur certains sujets sensibles liés au genre, notamment les violences sexuelles et les pratiques traditionnelles néfastes.
4. **Dépendance aux financements extérieurs :** La forte dépendance du système statistique national aux financements extérieurs pour la réalisation des grandes opérations statistiques — à l'image du RGPH en cours, largement appuyé par le projet PHASAOC (Banque mondiale) — pose des problèmes de durabilité et de souveraineté dans la production de données, difficulté documentée à l'échelle régionale par les rapports PRESS de PARIS21.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Sur la base de cette analyse, les recommandations suivantes ont été formulées pour améliorer la situation des statistiques de genre au Tchad :

À l'endroit du Gouvernement

- Consolider et accroître les ressources publiques dévolues à la statistique, notamment celles issues de la redevance statistique, en y réservant une part dédiée au suivi des statistiques de genre dans le cadre des ODD ;
- Systématiser l'utilisation des statistiques et des analyses de genre dans les politiques et programmes de développement ;
- Doter en ressources humaines, financières et en équipements la Direction des Statistiques du MFPPE et les structures provinciales pour assurer la prise en main des activités statistiques tant au niveau central qu'au niveau décentralisé.

À l'endroit du Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale

- Renforcer le cadre officiel de coordination, de concertation et de réglementation en matière d'informations statistiques et assurer le fonctionnement optimal du Conseil National de la Statistique ;
- Renforcer l'opérationnalisation de budgets sensibles au genre au niveau du budget général de l'État et des ministères sectoriels ;
- Élaborer un cadre réglementaire pour la coordination des activités statistiques sur le genre.

À l'endroit de l'INSEED

- Intégrer explicitement les statistiques de genre dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique ;
- Créer et rendre fonctionnelle une entité dédiée à la production et à l'analyse des statistiques de genre ;
- Conduire régulièrement des enquêtes sur les violences basées sur le genre ;
- Initier des études spécifiques sur le genre dans différents secteurs (agriculture, justice, humanitaire, économie) ;
- Prévoir un espace dédié au genre sur le site web de l'INSEED ;
- Initier des publications valorisant les statistiques de genre ;
- Mettre en place un cadre d'échanges avec les utilisateurs des statistiques de genre ;
- Assurer l'encadrement et l'accompagnement des cadres du Ministère de la Femme et des points focaux genre.

À l'endroit du MFPPE

- Positionner les statistiques de genre dans les forums de haut niveau ;
- Jouer un rôle moteur dans la définition des besoins en statistiques de genre ;
- Promouvoir activement la production et l'utilisation des statistiques désagrégées par sexe ;
- Renforcer les capacités techniques du personnel sur l'analyse statistique genre ;
- Développer des analyses de qualité valorisant les statistiques produites ;
- Intensifier le plaidoyer pour accroître les ressources dévolues aux statistiques de genre.

À l'endroit d'ONU Femmes et des partenaires techniques et financiers

- Élaborer des plaidoyers de haut niveau à partir des publications dédiées aux statistiques de genr ;
- Appuyer les commémorations des journées spécifiques avec l'utilisation et la valorisation des statistiques de genre ;
- Renforcer les capacités des structures parties prenantes ;
- Accompagner le gouvernement dans la prise en compte du genre dans les grandes opérations statistiques, notamment le RGPH 3 ;
- Soutenir la mise en place d'un fonds commun pour le développement des statistiques de genre.

L'amélioration des statistiques de genre au Tchad nécessite une approche globale et coordonnée impliquant l'ensemble des acteurs du système statistique national et les partenaires techniques et financiers. Les efforts doivent porter sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques, l'amélioration de la production et de la qualité des données, la valorisation et la diffusion des statistiques existantes, ainsi que la promotion de leur utilisation pour éclairer les politiques publiques et les programmes de développement.

Dans le contexte spécifique du Tchad, caractérisé par des défis sécuritaires, des contraintes budgétaires et des pesanteurs socioculturelles, une attention particulière doit être accordée à l'adaptation des méthodologies de collecte et d'analyse des données, ainsi qu'à la sensibilisation des différentes parties prenantes sur l'importance des statistiques de genre pour le développement inclusif et durable du pays.

La mise en œuvre des recommandations formulées permettra de renforcer progressivement le système statistique national en matière de genre et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de développement durable et à la réalisation de la vision du Tchad pour 2030.

INTRODUCTION

L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont des objectifs fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Elles jouent un rôle essentiel dans le développement, la promotion des droits de l'homme, l'action humanitaire, la paix, et la sécurité dans le monde. Pour réaliser ces objectifs ambitieux, ONU Femmes a été créée, s'engageant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles tout en travaillant à l'atteinte de l'autonomisation des femmes.

Le Tchad, à l'instar d'autres pays de la sous-région, s'est engagé à promouvoir l'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités de genre conformément aux Objectifs du Développement Durable des Nations Unies. Cependant, l'absence ou la faiblesse des statistiques désagrégées par sexe constitue un défi majeur pour le suivi des inégalités genre et l'évaluation des progrès accomplis dans ce domaine.

La production et la disponibilité des statistiques fiables, désagrégées par sexe et d'autres caractéristiques socio-économiques pertinentes, sont indispensables pour éclairer les politiques publiques, orienter les interventions et mesurer l'impact des programmes visant à réduire les disparités entre les genres. Les statistiques désagrégées permettent en effet d'identifier les domaines dans lesquels les inégalités persistent, d'analyser leurs causes profondes et de mettre en place des stratégies appropriées pour y remédier. Il est donc impérieux d'apprécier la situation du système statistique du Tchad en vue d'évaluer la capacité à produire ou à rendre disponibles les indicateurs de qualité, répondant aux standards internationaux permettant de mesurer les progrès dans l'atteinte des objectifs liés à l'élimination des discriminations à l'égard des femmes et des filles. On ne saurait dresser un tel diagnostic sans faire référence à la situation globale des statistiques avant de faire ressortir les particularités liées aux statistiques de genre.

Dans ce contexte, une analyse approfondie de la situation actuelle des statistiques genre au Tchad s'avère cruciale. Elle permettra d'évaluer les progrès réalisés, de cerner les défis rencontrés et d'identifier les lacunes et les domaines prioritaires où des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des statistiques de genre.

Les statistiques de genre ont un double intérêt. Elles permettent, d'une part, la mesure du niveau de réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) conformément aux priorités fixées en la matière (ODD 5 et les autres ODD en raison du caractère transversal du genre) et, d'autre part, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics visant à assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Bien que beaucoup plus avancée aujourd'hui, la connaissance des disparités entre hommes et femmes - au niveau économique, social et politique est encore restreinte et insuffisante au

Tchad. Cette insuffisance est faiblement mise en évidence en raison du manque d'évidences statistiques largement corrélé avec les nombreux défis enregistrés par le Système statistique national du Tchad. Il s'ensuit que les politiques et stratégies spécifiques au genre sont le plus souvent basées sur des informations partielles et insuffisantes, ce qui fait que la conception et la mesure des performances des programmes de développement sont encore peu efficaces.

Bien que le Tchad ait fait des progrès dans le renforcement de son système statistique national ces dernières années[1], la production de statistiques sexospécifiques reste un défi de taille. Malgré l'existence d'un cadre juridique et réglementaire promouvant l'égalité des sexes, la prise en compte de la dimension genre dans les opérations statistiques reste souvent limitée selon les secteurs, comme l'atteste l'exercice de disponibilité des indicateurs genre des ODD réalisé dans le cadre de la présente étude (cf. Tableau 2). Des lacunes persistent quant à l'intégration effective de l'approche genre dans les méthodologies, les outils et les processus de production des données.

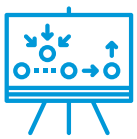

Il est donc impératif de dresser un état des lieux exhaustif de la prise en compte du genre dans le système statistique tchadien, afin d'identifier précisément les lacunes, les goulots d'étranglement et les contraintes à lever. Une telle analyse permettra de définir une feuille de route appropriée visant le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles nécessaires pour la production et la diffusion systématique de données sexospécifiques fiables et pertinentes pour le suivi des inégalités.

Ces éléments complémentaires mettent en lumière les défis auxquels fait face le système statistique tchadien pour une meilleure intégration de la dimension genre, en termes de cadre juridique et institutionnel, de méthodologies, de ressources humaines et financières dédiées. Ils soulignent ainsi la pertinence et la nécessité d'une analyse approfondie de la situation pour orienter les actions de renforcement à entreprendre.

Pour situer les tendances qui prévalent en matière d'offres et de demande d'informations statistiques liées au genre en prenant en compte les aspects liés à l'environnement statistique, une analyse de situation s'avère nécessaire. La prise de conscience de l'importance des statistiques en général et des statistiques de genre en particulier a connu une nette avancée avec la mise en place des agendas de développement aussi bien au niveau international (l'agenda 2030 des Nations Unies sur les ODD et l'agenda 2063 de l'Union africaine) qu'au niveau national avec la définition de la Vision 2030, « le Tchad que nous voulons » et le « Tchad connexion 2030 ».

1 Ces progrès se sont entre autres manifestés par les évolutions institutionnelles et juridiques avec la création de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), la mise en place d'une loi statistique et des organes de coordination du système statistique et le renforcement de la production statistique (2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2009, et mise en place d'un dispositif permanent d'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et la Pauvreté (ECOSIT)). En outre, le Tchad a mis en place un cadre de référence de l'activité statistique avec l'adoption d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), témoignant d'une volonté politique croissante d'améliorer la collecte et la production de données fiables.

Au niveau international, la mise en place en 2015 de l'Agenda 2030 du développement durable a marqué un tournant décisif en termes de mobilisation mondiale pour une offre statistique de qualité, diffusée à temps réel et couvrant l'ensemble des ODD.

Il y a lieu de constater qu'il y a une insuffisance de données désagrégées par sexe dans tous les secteurs et domaines thématiques, même si certains progrès sont à observer avec l'implémentation d'une série d'enquêtes en cours de mise en œuvre (enquêtes, MICS, RGPH). Les données disponibles sur l'autonomisation économique, la pauvreté, la sécurité alimentaire, la protection sociale, la violence sexuelle et la participation politique sont souvent insuffisamment exploitées dans une perspective d'analyse genre.

Dans la perspective de répondre à ces défis, et d'exploiter cette dynamique de soutien aux ODD, ONU Femmes a développé un programme phare mondial « Making Every Woman and Girl count ». Ce programme vise à induire un changement radical dans la production, la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données et de statistiques de qualité sur les aspects clés liés à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.

Avec le financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le bureau régional d'ONU Femmes a réalisé cette évaluation de la situation des statistiques de genre au Tchad pour examiner et comprendre dans quel environnement systémique, de production, d'utilisation et de dissémination, ce type de statistiques évoluent dans ce pays. Cette évaluation permettra par la suite de jeter les bases d'un projet national Women Count pour le renforcement des statistiques genre qui visera principalement à renforcer les institutions nationales, notamment l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, et le Ministère de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance dans la production, l'analyse et l'utilisation des statistiques de genre.

En lien avec ce programme mondial, ONU Femmes voudrait inscrire le Tchad dans la dynamique de ce programme statistique dont la mise en œuvre vise à : 1) renforcer les institutions nationales productrices de statistiques sur le genre et renforcer le suivi des ODD au niveau national dans une perspective de genre ; et 2) renforcer la collaboration entre les agences des Nations Unies et les partenaires clés pour aider à promouvoir et à soutenir les cadres nationaux de suivi et de localisation des ODD tout en contribuant au suivi et au partage des connaissances sur les ODD au niveau régional.

Le présent document est une contribution à cette démarche. Il est élaboré en deux étapes complémentaires :

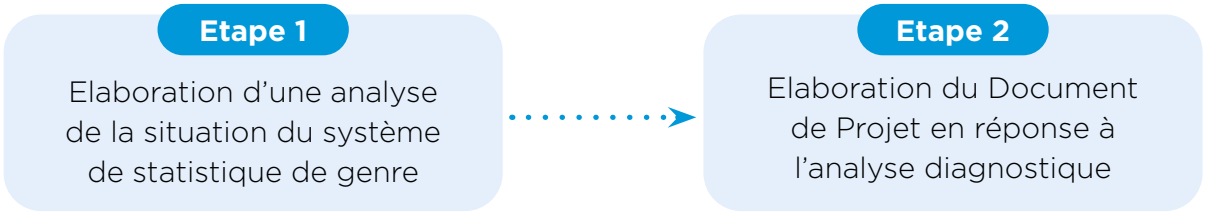

Ce premier rapport, consacrant le premier livrable dans cette entreprise porte sur l'analyse de la situation des statistiques de genre au Tchad. **Il aborde les points ci-après :**

- l'environnement institutionnel lié aux statistiques de genre ;
- la disponibilité et la qualité des données ;
- les mécanismes de communication, diffusion des statistiques de genre en œuvre dans le pays et leur utilisation.

I. CONTEXTE, CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE « MAKING EVERY WOMAN AND GIRL COUNT »

1.1 1.1. Contexte national

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TCHAD

Le Tchad, vaste pays enclavé au cœur de l'Afrique centrale, s'étend sur une superficie de 1,284 million de km^2. Il partage ses frontières avec la Libye au nord, le Soudan à l'est, la République centrafricaine au sud, ainsi que le Cameroun, le Nigeria et le Niger à l'ouest. Son paysage offre une remarquable diversité, passant du désert aride du Sahara dans le nord aux vastes plaines et plateaux parsemés de quelques massifs montagneux, jusqu'aux savanes boisées plus clémentes du sud. Le lac Tchad, bien que réduit considérablement en surface ces dernières décennies, demeure une ressource hydrique cruciale dans la région sahélienne.

Sur le plan démographique, le Tchad compte en 2023,

environ

18 millions

d'habitants (estimation INSEED).

On y compte une légère prédominance de femmes

50,6 %

La population tchadienne est inégalement répartie, avec une forte concentration dans les zones méridionales et une prédominance de la population rurale (76,7 %). Suivant les résultats du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2) de 2009, la taille moyenne des ménages ordinaires au niveau national est de 5,3 personnes. L'espérance de vie au Tchad reste parmi les plus basses au monde à 52,4 ans en moyenne (51,6 ans pour les hommes et 53,4 ans pour les femmes comparé à plus de 72 ans au niveau mondial) en 2022 d'après les estimations de la Banque mondiale. Ces chiffres, bien qu'en légère hausse ces dernières années, reflètent les défis sanitaires persistants liés à la malnutrition, aux maladies infectieuses et à la mortalité maternelle et infantile particulièrement élevée.

2 122 401
personnes relevant de la compétence du HCR

dont :

- **1 462 624** réfugiés (provenant principalement du Soudan, de la République Centrafricaine, du Cameroun et du Nigeria)
- **9 427** demandeurs d'asile
- **225 689** personnes déplacées internes — concentrées dans la province du Lac du fait des violences des groupes armés non étatiques
- **424 661** migrants retournés à risque d'apatridie

Sur le plan humanitaire, le Tchad fait face à une crise complexe d'une ampleur exceptionnelle. Au 31 octobre 2025, le pays comptait 2 122 401 personnes relevant de la compétence du HCR, dont 1 462 624 réfugiés (provenant principalement du Soudan, de la République Centrafricaine, du Cameroun et du Nigeria), 9 427 demandeurs d'asile, 225 689 personnes déplacées internes — concentrées dans la province du Lac du fait des violences des groupes armés non étatiques — et 424 661 migrants retournés à risque d'apatridie[2]. Cette situation s'explique en grande partie par le conflit soudanais qui, depuis avril 2023, a provoqué un afflux massif de réfugiés et de retournés tchadiens de près de 1,3 million de personnes vers l'est du pays, dans les provinces du Ouaddaï, du Wadi Fira, du Sila et de l'Ennedi Est[3], faisant du Tchad l'un des premiers pays d'accueil de réfugiés au monde rapporté à sa population. La majorité de ces populations sont des femmes et des enfants. Ce défi sécuritaire et humanitaire entrave les activités économiques, exerce une forte pression sur les communautés hôtes et accroît la pauvreté de ces populations. En 2025, 7 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire selon OCHA, dont 5,5 millions ciblées par le Plan de réponse humanitaire[4], en raison des conflits et déplacements forcés, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, des urgences sanitaires et des chocs climatiques récurrents (sécheresses et inondations).

Sur le plan économique, le Tchad demeure l'un des pays les plus pauvres du monde avec un PIB par habitant d'environ

961,6 USD

en 2024 selon la Banque mondiale.

Sur le plan économique, le Tchad demeure l'un des pays les plus pauvres du monde avec un PIB par habitant d'environ 961,6 USD en 2024 selon la Banque mondiale. Le taux de croissance économique s'est établi à 4,2 % en 2024, contre 4,3 % en 2023. Cette dynamique a été portée du côté de l'offre par le secteur pétrolier (+13,3 % en 2023) et du côté de la demande principalement par les exportations nettes (+7,4 % en 2023). Cette légère reprise est principalement attribuable au secteur pétrolier qui représente près de 70 % des exportations du pays, mais reste bien en-deçà des besoins de développement. L'inflation annuelle moyenne

2 UNHCR Tchad, Population des personnes en déplacement forcé au Tchad, tableau de bord au 31 octobre 2025, Portail opérationnel de données du HCR, https://data.unhcr.org/fr/country/tcd (consulté en juillet 2026).

3 OCHA, Tchad : Besoins et Plan de Réponse Humanitaires 2026 (HNRP), N'Djamena, février 2026 (données de recensement à novembre 2025).

4 OCHA, Tchad : Besoins Humanitaires et Plan de Réponse 2025 (HNRP 2025), N'Djamena, janvier 2025.

a augmenté pour atteindre 8,8 % en 2024 (contre 4,2 % en 2023 selon le FMI). L'agriculture et l'élevage restent les piliers centraux de l'économie non pétrolière, représentant près de 30 % du PIB et employant plus de 75 % de la population active. Parallèlement, le secteur des services, notamment les télécommunications, prend de l'importance et représente environ 32 % du PIB.

Malgré d'importantes ressources naturelles et humaines, les défis de développement demeurent considérables pour le Tchad dans un contexte d'instabilité régionale persistante. Le pays doit relever des défis majeurs pour réduire la pauvreté, stimuler une croissance économique durable et inclusive, tout en préservant la riche diversité socioculturelle qui caractérise la nation tchadienne.

Selon les résultats de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et la Pauvreté (ECOSIT-4) de 2018-2019 :

l'incidence de la **pauvreté** est estimée à

42,3 % au niveau national

La pauvreté est largement répandue en milieu rural où près de la moitié de la population est pauvre (49,7 %) contre seulement 19,3 % en milieu urbain. Les ménages dirigés par les hommes sont plus pauvres que ceux dirigés par les femmes (42,4 % contre 42,1 %). Les résultats de l'enquête révèlent également que le niveau de pauvreté est plus faible à N'Djamena (13,6 %) que dans les autres zones de résidence.

Le Tchad fait partie des pays affichant les taux les plus élevés de mortalité maternelle dans le monde.

860 décès

pour 100000 naissances vivantes

Selon les dernières estimations de l'OMS, le taux de mortalité maternelle au Tchad était de 860 décès pour 100000 naissances vivantes en 2014 (EDS-MICS 2014-2015), le classant parmi les pires au monde.

Ce taux extrêmement élevé s'explique notamment par l'accès limité aux services de santé maternelle, en particulier dans les zones rurales où vivent près de 77 % des Tchadiennes. Les grossesses précoces sont répandues, avec 23,9 % des adolescentes de 15-19 ans qui ont déjà commencé leur vie féconde selon l'enquête MICS 2019. De plus, 34,1 % des femmes ont subi des mutilations génitales féminines, source de complications obstétricales graves.

Selon les statistiques de l'UNESCO (2021), le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) au Tchad est parmi les plus bas au monde à 22,3 % (31,8 % pour les hommes et seulement 12,9 % pour les femmes). Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 68,5 % (75,4 % pour les garçons et 61,6 % pour les filles). Dans le secondaire, le taux net de scolarisation est seulement de 18,2 % (24,1 % pour les garçons contre 12,3 % pour les filles).

1.2 1.2. Cadre méthodologique

Avant de retracer le cadre méthodologique de cette évaluation, il est important de rappeler les objectifs et résultats attendus de la mission.

1.2.1. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Le principal objectif consiste à identifier les lacunes et les besoins liés à la production et à l'utilisation de statistiques de genre au Tchad afin d'élaborer des stratégies adaptées. Ce rapport présente l'analyse de la situation du système de statistiques de genre.

1.2.2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'évaluation adopte une approche participative et inclusive, combinant différentes méthodes de collecte et d'analyse des données pour assurer une compréhension complète de la situation des statistiques de genre au Tchad. Cette approche permettra de trianguler les informations collectées et d'en assurer la fiabilité.

La méthodologie s'articule autour de trois axes principaux, conformément aux objectifs du programme Women Count :

1. L'environnement institutionnel et politique favorable aux statistiques de genre ;
2. La production et la qualité des données sur le genre ;
3. L'accessibilité et l'utilisation des statistiques de genre.

Méthodologie pour le diagnostic des statistiques de genre au Tchad

Approche analytique

Le diagnostic sur chaque composante se basera sur une revue analytique de la documentation, sur les données et leur exploitation en ce qui concerne les statistiques de genre au Tchad. À l'issue de cette revue analytique, des entretiens avec des parties prenantes en lien avec les statistiques de genre et leur utilisation seront menés à partir des outils développés par PARIS21[5] et ONU Femmes. L'exploitation croisée de la revue documentaire et les entretiens réalisés permettront de dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces autour de chaque composante dans le contexte tchadien.

5 https://www.paris21.org/sites/default/files/media/document/2023-10/lacunes-statistiques-genrees.pdf

Analyse de l'environnement institutionnel

L'environnement institutionnel sera apprécié à travers les textes régissant l'activité statistique au Tchad (loi statistique, les décrets d'application de ladite loi et autres actes règlementaires régissant l'activité statistique) et bien entendu le document de stratégie nationale de développement de la statistique du Tchad. Au-delà de l'analyse des textes juridiques, il sera apprécié l'organisation du système statistique national tchadien, le rôle de l'INSEED dans l'animation du système statistique national en rapport à la production et à la diffusion des statistiques de genre. Le rôle du MFPPE comme producteur et utilisateur sera analysé d'un point de vue institutionnel ainsi que celui de quelques ministères impliqués dans la chaîne de production des statistiques de genre (Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Justice, Ministère en charge des affaires humanitaires, Ministère de l'Agriculture).

Au-delà de l'analyse documentaire, quatre questionnaires inspirés de « Assessing data and statistical capacity gaps for better gender statistics, PARIS21 » seront administrés respectivement à l'endroit des managers de l'INSEED, aux experts en charge de la production des statistiques de genre au Ministère de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance, aux cadres de l'INSEED, aux experts en charge de la production des statistiques de genre dans d'autres Ministères et aux utilisateurs des statistiques de genre (Partenaires techniques et financiers, Universités et Observatoire National sur le Dividende Démographique du Tchad, société civile, presse, secteur privé) vont permettre de creuser les éléments de diagnostic sur la législation et les politiques, le cadre institutionnel, l'organisation du système statistique national et les mécanismes de coordination au niveau des statistiques de genre.

L'analyse de l'environnement institutionnel au niveau national doit dégager les points d'amélioration et inspirer les actions à inscrire dans le document de projet.

Disponibilité, qualité et utilisation des statistiques

L'appréciation de la disponibilité, de la qualité et de l'utilisation des statistiques de genre renvoie à la confrontation de la demande et de l'offre statistiques en matière de statistiques de genre au Tchad.

La demande de statistiques de genre présente deux composantes. La première composante est dérivée des engagements internationaux auxquels le Tchad a souscrit : la liste des 53 indicateurs statistiques du genre dérivée du cadre mondial des indicateurs de suivi de l'agenda 2030 (Objectifs de développement durable), présentée en annexe. La seconde composante de la demande de statistiques de genre est motivée par les besoins de suivi des objectifs nationaux de développement (qui se recoupent parfois avec les engagements internationaux) manifestés dans les principaux documents de politique du Tchad (Plan National

de Développement, Politique nationale sur le genre, Stratégie nationale sur les violences basées sur le genre, stratégies sectorielles dans l'éducation, la santé, l'agriculture et la justice). Ces différentes politiques et stratégies comportent des cadres de résultats dont les indicateurs qui y sont contenus constituent l'expression de la demande nationale en matière de statistique de genre.

À la suite de l'analyse de la demande, il sera procédé à l'identification de l'offre statistique en matière d'informations statistiques de genre au Tchad.

L'offre statistique repose, d'une part, sur les données administratives de routine produites par les ministères sectoriels et, d'autre part, sur les enquêtes et recensements réalisés périodiquement par l'INSEED et les structures sectorielles. Les données produites par l'INSEED et d'autres structures statistiques du SSN couvrent plusieurs domaines notamment l'économie, la démographie, le social, le développement rural, le cadre de vie et la lutte contre la pauvreté de manière générale.

Ces données disponibles proviennent des statistiques de sources administratives et des enquêtes et recensements suivants :

1. le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et ses activités connexes ;
2. le Recensement Général des Entreprises (RGE) ;
3. les différentes enquêtes nationales (ECOSIT, EDS-MICS,) ;
4. l'élaboration des rapports de suivi et de programmation des activités statistiques ;
5. les annuaires statistiques (national, régional et sectoriel) ;
6. les rapports des réunions du Conseil National de la Statistique (CNS) et de ses commissions spécialisées ainsi que celle des organes de coordination sectoriels.

Un point exhaustif à partir des entretiens et des outils de collecte renseignés sera fait.

Le niveau d'utilisation des indicateurs disponibles sera apprécié à partir des entretiens et des publications disponibles. Aussi devrions-nous apprécier quelques décisions politiques induites de l'utilisation des informations statistiques sur le genre dans le contexte tchadien.

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces sera appréciée avec le remplissage des questionnaires au niveau des différentes cibles (INSEED, MFPPE, Autres Ministères, Utilisateurs des statistiques de genre).

Mécanismes de communication et de diffusion des statistiques genre

Il est souvent erroné de croire que le seul défi des systèmes statistiques nationaux constitue la production statistique. Il faut tout en renforçant la production statistique, travailler sur le champ de la diffusion et de la communication des statistiques en vue de faciliter leur utilisation pour la prise de décision.

Le présent exercice consistera à examiner à partir des entretiens et de l'exploitation des questionnaires remplis, les publications existantes mettant en évidence les statistiques de genre au Tchad, les canaux utilisés en matière de diffusion et le point de vue des utilisateurs. Il paraîtra utile de promouvoir une exploitation des bases de données existantes en vue de valoriser au maximum les investissements en matière de collecte des données et un dialogue permanent utilisateurs-producteurs pour cerner les besoins dynamiques des utilisateurs dans le contexte tchadien.

Capacités des producteurs et utilisateurs

La disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité est primordiale dans le renforcement des capacités statistiques au Tchad. Par cet exercice, l'état des lieux sera fait pour apprécier les lacunes en ressources humaines pour un fonctionnement optimal du système statistique ne serait-ce que pour la production des statistiques de genre. Le recours fréquent à l'assistance technique et à des compétences nationales externes au SSN pour les opérations de collecte met en évidence un besoin de renforcement des capacités nationales. La situation des statistiques de genre sera appréciée à l'aune de ces considérations et appellera des actions spécifiques à inscrire dans le document de projet.

Au-delà de la couverture quantitative des ressources humaines, il faut inventorier les besoins en renforcement des capacités en formation utile pour la main d'œuvre disponible dans le contexte spécifique du Tchad.

1.2.3. MÉTHODES ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

1.2.3.1. Revue documentaire approfondie

La revue documentaire portera sur :

- Les documents cadres du système statistique national (loi statistique, SNDS 2022-2026) ;
- Les documents stratégiques nationaux (PND, PNG, Vision 2030) ;
- Les rapports d'enquêtes et recensements existants (ECOSIT, EDS-MICS) ;
- Les documents méthodologiques de collecte de données ;
- Les publications et bases de données statistiques disponibles ;
- Les rapports d'évaluation ou d'études sur le système statistique national ;
- Les documents de projets des partenaires au développement dans le domaine des statistiques.

1.2.3.2. Entretiens semi-structurés

Des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés avec les différentes parties prenantes pour recueillir des informations qualitatives sur :

- L'environnement institutionnel des statistiques de genre
- Les capacités techniques et financières des institutions
- Les défis et opportunités pour le renforcement des statistiques de genre
- Les besoins spécifiques en matière de production et d'utilisation des données

Des guides d'entretien adaptés à chaque catégorie d'acteurs ont été élaborés en s'inspirant des outils développés par PARIS21.

1.2.3.3. Focus groups thématiques

Des discussions de groupe ont été organisées avec :

- Les producteurs de données statistiques
- Les utilisateurs de statistiques de genre (ministères sectoriels, société civile)
- Les chercheurs et universitaires

1.2.3.4. Analyse des systèmes d'information et bases de données

Une évaluation technique des systèmes existants de collecte, traitement et diffusion des données sera réalisée pour identifier les forces et faiblesses.

1.2.3.5. Outils d'analyse

- Matrices d'évaluation des capacités institutionnelles
- Analyse SWOT du système de statistiques genre
- Cartographie des acteurs et des interventions
- Analyse des lacunes dans les indicateurs ODD genre

1.3 1.3. Présentation de l'initiative « Making Every Woman and Girl count »

ONU Femmes a mis en place une initiative mondiale "Making Every Woman and Girl count" sur les statistiques de genre en réponse aux besoins croissants en informations statistiques notamment pour renseigner les ODD, pour soutenir le plaidoyer et la mobilisation internationale autour des questions sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Le Tchad rejoint aujourd'hui cette initiative qui compte déjà plusieurs pays africains participants (Cameroun, Sénégal, Maroc, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Malawi, RDC, Niger). Cette intégration s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique entre le Gouvernement tchadien et ONU Femmes avec le financement de l'Agence Française de Développement (AFD), visant à renforcer le système statistique national du Tchad.

Objectifs principaux

1. Combler les lacunes en matière de données désagrégées par sexe pour une meilleure prise en compte des besoins et des réalités des femmes et des filles tchadiennes dans les politiques et programmes nationaux de développement ;
2. Soutenir l'INSEED et le Système Statistique National tchadien pour renforcer leurs capacités à produire des données fiables et de qualité sur les questions de genre adaptées aux besoins des utilisateurs et à l'évaluation des politiques publiques tchadiennes ;
3. Créer un environnement propice à la demande et l'utilisation de données genre par les décideurs, la société civile et les citoyens du Tchad ;
4. Promouvoir le suivi régulier des principaux indicateurs liés aux Objectifs de Développement Durable sensibles au genre dans le contexte spécifique du Tchad.

L'initiative vise à promouvoir l'autonomisation des femmes tchadiennes par des données pour accélérer les progrès vers l'égalité des genres conformément à l'ODD 5 et aux engagements pris par le Tchad dans sa PNG.

Mise en œuvre au Tchad

Au niveau national, un programme spécifique sera mis en œuvre au Tchad pour développer l'écosystème statistique genre, de la production à l'utilisation de données fiables et ventilées. Ce programme bénéficie de l'expertise technique d'ONU Femmes qui apporte son soutien dans le cadre de son engagement pour l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes.

II. CADRE LÉGAL, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

2.1 2.1. Cadre légal

Le cadre légal comprend les engagements internationaux (en matière statistique et au niveau du genre) et les lois et textes adoptés au niveau national.

2.1.1. QUELQUES CONVENTIONS INTERNATIONALES MAJEURES SUR LE GENRE

Le Tchad a ratifié plusieurs conventions internationales majeures visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Ces instruments juridiques internationaux traduisent l'engagement du pays à lutter contre les discriminations basées sur le genre et à autonomiser les femmes et les filles dans tous les domaines. Au nombre des instruments juridiques internationaux et ratifiés, on peut citer :

- **La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)** – Adoptée en 1979, entrée en vigueur en 1981 et ratifiée par le Tchad en 1996.
- **Le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits de la femme** (Protocole de Maputo) – Adopté en 2003 lors de la conférence de Maputo et ratifié par le Tchad en 2005, il vise à combattre effectivement la discrimination à l'égard des femmes sous toutes ses formes.
- **La Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples** – En son article 18 alinéa 3, elle recommande aux États africains de veiller scrupuleusement au respect des droits de la femme.
- **La Résolution 1325 des Nations Unies** sur la paix et la sécurité pour les femmes (2000).
- **La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)** de 1989.
- **Le Pacte International relatif aux droits civils et politiques** (1966).
- **Le Pacte International sur les droits économiques, sociaux et culturels** (1966).
- **La Déclaration solennelle sur l'égalité du genre en Afrique (DSEGA)** – Adoptée par la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba en juillet 2004.

Le Tchad s'est également engagé dans plusieurs initiatives régionales comme le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le Plan d'Action Africain (1999) et la Politique Genre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), adoptée en 2004.

La ratification de ces conventions internationales majeures par le Tchad traduit la volonté politique d'éliminer les discriminations envers les femmes et les filles. Cependant, les défis de mise en œuvre concrète sur le terrain restent immenses pour assurer l'effectivité de ces droits fondamentaux. Les évaluations périodiques révèlent des résultats mitigés dans la mise en œuvre effective de ces instruments, principalement en raison de la faiblesse des mécanismes nationaux et des ressources insuffisantes allouées à la promotion de l'égalité des genres.

A partir de 2015, le Tchad s'est engagé à atteindre les cibles de l'ODD 5, comme mettre fin aux discriminations, aux violences basées sur le genre, aux mariages d'enfants et aux mutilations génitales féminines. Il doit aussi assurer la participation des femmes aux instances décisionnelles et leur autonomisation économique. Cependant, la réalisation de ces objectifs demeure un défi de taille.

Les conventions internationales fournissent un cadre de référence indispensable et des leviers d'action pour orienter les politiques publiques et la mobilisation citoyenne. Leur application demeure un impératif incontournable pour concrétiser l'autonomisation des femmes et des filles tchadiennes. Leur concrétisation passe par des politiques volontaristes et l'allocation des ressources adéquates. La mobilisation citoyenne et de la société civile reste également cruciale pour faire progresser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons au Tchad, conformément aux engagements pris dans l'Agenda 2030.

2.1.2. ENGAGEMENTS STATISTIQUES INTERNATIONAUX DU TCHAD

Le Tchad est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales. Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, on peut citer : la Commission Économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) et l'Union Africaine.

Le Tchad, dans le cadre de la coopération statistique, a souscrit à plusieurs engagements et/ou participé à des initiatives régionales, continentales ou mondiales. Les engagements statistiques internationaux du Tchad se rapportent généralement aux efforts du pays pour améliorer sa collecte, son traitement et sa diffusion de données statistiques en conformité avec les normes et les exigences internationales. Ces engagements visent à renforcer la qualité des statistiques nationales, ce qui est essentiel pour une gestion efficace des politiques publiques, le suivi des objectifs de développement et l'interaction avec la communauté internationale. Au titre des engagements internationaux du Tchad sur le plan statistique, on peut retenir les points ci-après :

- **Objectifs de Développement Durable (ODD)**

Dans le cadre du Programme de Développement Durable à l'Horizon 2030, le Tchad s'est engagé à produire les données nécessaires au suivi des 17 ODD, dont l'ODD 5 et de leurs

169 cibles. Cela implique de renforcer les capacités du système statistique national pour disposer d'indicateurs fiables, désagrégés par sexe, âge, situation géographique, etc. Le Tchad doit à cet effet rendre compte de ses progrès dans les différents Rapports Nationaux Volontaires (RNV). Les évolutions récentes qui ressortent des Rapports nationaux Volontaires soumis au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies indiquent des progrès significatifs avec des disparités énormes sur le plan géographique et la persistance de quelques défis. Le Tchad a présenté en effet son premier RNV en 2019 au Forum de Haut Niveau de New York, et un deuxième rapport en 2022.

Évolutions observées au niveau de l'ODD 5 (Égalité des sexes)

Dans son rapport d'évaluation des 30 ans de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (2024), le Tchad fait état de progrès significatifs mais inégaux concernant l'égalité des sexes. Les principales évolutions observées incluent :

Participation politique des femmes :

- La proportion des femmes au Gouvernement est passée de 25,7 % en 2020 à 29,7 % à la fin de la Transition politique (mai 2024), avant de chuter à 22,8 % avec le premier gouvernement de la 5ème République.
- Au niveau du Conseil National de Transition, la représentation féminine était de 32,2 % en 2021 avant de baisser à 24,6 % en 2022.
- Le Conseil Constitutionnel comprend 33,3 % de femmes (3 femmes sur 9 membres).

Éducation et formation :

- Le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 81,7 % en 2016/2017 à 92,0 % en 2022-2023.
- L'Indice de parité pour cette même période est passé de 0,74 à 0,83 au primaire et de 0,33 à 0,50 au secondaire.

Autonomisation économique et sociale :

- Mise en place du Programme National d'Autonomisation Économique et Sociale des Femmes (PNAESF) pour la période 2022-2025 dans cinq provinces.
- Le projet SWEDD+ est passé de quatre provinces comme zone de couverture en 2018 à dix-sept provinces en 2024.

Santé et services sociaux :

- Extension d'offre de services aux femmes, notamment les centres de santé revitalisés qui sont passés de 10 à 85 entre 2014 et 2023.
- Création de neuf Centres Intégrés des Services Multisectoriels (CISM) dans les hôpitaux pour une prise en charge holistique des survivantes de violences basées sur le genre.

Cadre juridique et institutionnel :

- Adoption du premier Plan d'Action National (PAN) de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur « Femmes, Paix et Sécurité » en janvier 2023.
- La révision de la Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre pour la période 2023-2027, avec son plan d'action 2024-2027.

Défis persistants :

Des défis persistent, notamment en matière d'accès aux services de santé reproductive, de participation économique des femmes et d'élimination des pratiques traditionnelles néfastes. Le manque d'une planification et d'une budgétisation nationale sensibles au genre reste l'un des problèmes majeurs à résoudre.

- **Initiatives statistiques régionales**

Le Tchad participe activement aux initiatives statistiques au niveau de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) visant à harmoniser les méthodologies et à produire des données comparables dans la région.

- **Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS)**

Le Gouvernement du Tchad a adopté la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2022-2026). Véritable document de programmation des activités statistiques et de renforcement des capacités, la SNDS détermine la vision de développement à moyen terme du Système Statistique National (SSN) autour d'axes stratégiques assortis d'un plan d'actions.

La SNDS dont le plan d'actions couvre la période 2022-2026, a été élaborée pour renforcer les acquis et corriger les insuffisances de la mise en œuvre de la stratégie précédente. Elle a été construite conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris dont un des principes directeurs est la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Elle est également élaborée suivant un

processus participatif associant tous les acteurs (producteurs et utilisateurs des statistiques de l'administration, de la société civile, du secteur Privé et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)). L'objectif visé est de permettre au SSN de répondre efficacement aux besoins des utilisateurs en matière de statistiques fiables et à jour.

L'élaboration de la SNDS constitue un cadre important sur lequel se greffe l'analyse stratégique genre. Le Tchad a ratifié la Charte africaine de la statistique qui elle-même s'inscrit dans la Stratégie Harmonisée pour le Développement de la Statistique, deuxième édition (SHaSA2), soutenue par l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et nombreux autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

La Commission de l'Union Africaine a mis en place, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique, des groupes techniques spécialisés (GTS). L'un des GTS s'est consacré à la démographie, la santé, les migrations, le développement humain et le genre. Ce groupe est subdivisé en plusieurs sous-groupes. Un des sous-groupes s'occupe des statistiques de genre.

Ce sous-groupe fait partie du programme régional dénommé « Programme africain pour les statistiques du genre » dont UNECA assure le secrétariat et dont l'objectif est d'améliorer la disponibilité des statistiques du genre de sources nationale, régionale et internationale. C'est un programme global qui intègre toutes les activités des organisations régionales et internationales. Un manuel sur l'élaboration et l'évaluation de programmes de statistiques du genre au niveau national visant à offrir aux pays des orientations sur l'élaboration et la mise en œuvre de tels programmes est en cours de finalisation. Plusieurs autres activités ont été entreprises notamment le développement de l'indice de l'égalité des genres en Afrique (CEA-BAD), l'élaboration des rapports nationaux sur les statistiques du genre, le troisième rapport sur les femmes en Afrique qui traite du coût socioéconomique de la violence à l'égard des femmes en Afrique, le cadre de l'indicateur des inégalités entre les sexes en Afrique, le développement d'une base de données sur les VBG avec l'UNFPA, l'élaboration des tableaux de bord et des profils-pays sur le genre, etc.

- **Initiative du Millénaire pour la Capture du Dividende Démographique**

Lancée en 2015, cette initiative appuyée par l'UNFPA, a pour but de doter les pays dont le Tchad d'un meilleur système de données démographiques pour tirer parti du dividende démographique. Le Tchad a élaboré un profil national du dividende démographique dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative du Millénaire pour la Capture du Dividende Démographique.

Ce profil pays a été réalisé en 2018 avec l'appui technique et financier de l'UNFPA et de la Commission de l'Union Africaine. Il fournit une analyse détaillée de la situation démographique actuelle et future du Tchad jusqu'en 2050, ainsi que les implications économiques et sociales de cette dynamique.

Les principales composantes de ce profil tchadien sont :

1. Un diagnostic approfondi de la transition démographique en cours et des projections de population à l'horizon 2050 ;
2. Une évaluation du potentiel de bénéficier pleinement du dividende démographique selon différents scénarios ;
3. Une analyse des implications économiques du dividende en termes d'épargne, d'investissement, de productivité et de croissance ;
4. L'examen des politiques sectorielles nécessaires pour capter le dividende (éducation, santé, emploi, gouvernance, etc.) ;
5. Des recommandations stratégiques pour orienter le développement des politiques et programmes nationaux appropriés.

Ce profil qui a sollicité un besoin de statistiques de genre a servi de document de référence pour guider l'action du gouvernement tchadien et de ses partenaires. Il permet de mieux cibler les investissements prioritaires à réaliser pour créer les conditions favorables à la capture du dividende démographique.

Le suivi et l'actualisation régulière de ce profil national sont essentiels pour ajuster les stratégies en fonction de l'évolution de la dynamique démographique au Tchad.

- **Accords techniques avec les agences statistiques internationales**

Le Tchad collabore étroitement avec plusieurs organismes comme la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNICEF, l'OMS, la BAD, la CEMAC, la FAO, l'AFD et Expertise France pour le renforcement de ses capacités statistiques nationales et sectorielles (santé, éducation, agriculture, etc.).

Bien que des progrès aient été enregistrés, le système statistique tchadien reste confronté à d'importants défis techniques, humains et financiers pour honorer l'ensemble de ces engagements internationaux. Un appui soutenu des partenaires techniques et financiers est indispensable pour consolider la production de données fiables au Tchad.

Quelques initiatives majeures sur le plan statistique méritent d'être soulignées au titre de la coopération avec les organisations précitées dont :

- **Les Enquêtes Démographiques et de Santé/Enquêtes MICS :** Le pays participe aux enquêtes démographiques et de santé internationales (EDS) et aux enquêtes MICS pour collecter des données sur la santé de la population, y compris la mortalité maternelle et infantile, la prévalence du VIH/SIDA et d'autres indicateurs de santé. Ces deux enquêtes qui permettent de produire les indicateurs sur la santé de la reproduction, la démographie et l'accès aux services sociaux ont contribué à la production des indicateurs sur les inégalités genre.
- **Le calcul et l'analyse de l'Indice d'Égalité du Genre (African Gender Index)** qui est un indicateur composite élaboré par la Banque Africaine de Développement (BAD) pour mesurer les inégalités entre les femmes et les hommes dans les pays africains. L'indice varie entre 0 et 1, 1 représentant l'égalité parfaite. Il agrège des indicateurs dans trois dimensions principales : l'autonomisation économique, les conditions de vie améliorées et les opportunités d'accès aux soins de santé et à l'éducation. Au Tchad, selon le dernier rapport analytique de la BAD en 2023, de l'indice d'égalité du genre affiche un score de 0,366, ce qui le classe parmi les pays africains confrontés à d'importants défis en matière d'égalité de genre. Ce score en dessous de la moyenne de l'Afrique Centrale (0,473) et de la moyenne de l'ensemble des pays africains (0,503), reflète bien les défis persistants en matière d'égalité de genre dans le pays :
- **Autonomisation économique (0,374) :** faible taux d'activité formelle des femmes, larges disparités salariales, accès limité aux crédits/terres agricoles.
- **Conditions de vie améliorées (0,705) :** progrès dans l'accès à l'eau potable mais déficits importants en assainissement et énergie propre.
- **Opportunités de capacités (0,186) :** faibles taux d'alphabétisation/scolarisation des filles, forte mortalité maternelle et reproductive.

Le rapport souligne que le Tchad doit intensifier ses efforts, notamment en luttant contre les normes socioculturelles discriminatoires et les violences basées sur le genre qui entravent l'autonomisation économique et sociale des femmes.

2.1.3. CADRE LÉGAL DE LA STATISTIQUE AU NIVEAU NATIONAL

Sur le plan légal et réglementaire, les activités statistiques au Tchad sont régies par la Loi n°26/PR/2019 du 11 juin 2019. Ce texte est conforme aux principes fondamentaux de la Statistique officielle énoncés en 2014 par les Nations-Unies et à la charte Africaine de la Statistique. En application de cette Loi, des organes de pilotage et de coordination des activités statistiques ont été mis en place à travers des textes d'application. Il s'agit des organes suivants :

- le Conseil National de la Statistique (CNS), organe de politique générale du Système Statistique National (SSN), définit les orientations générales relatives à la production des statistiques officielles sur la base d'un programme statistique pluriannuel ;
- l'INSEED, organe central est chargé de la coordination technique du SSN ;
- les structures productrices des données statistiques sectorielles ;
- l'Ecole nationale de la Statistique et d'Information appliquée (ENSIA) ;
- le Fonds national de Développement de la Statistique (FNDS).

D'autres organes de coordination statistique, notamment sectoriels ou spécifiques ont été mis en place. Il s'agit notamment des Comités de Balance de Paiements, du Tableau des Opérations Financières de l'Etat, de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire et de Surveillance Multilatérale. On peut également citer le Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) au Ministère en charge de l'éducation nationale, le Système d'Informations Sanitaires (SIS) au Ministère de la Santé et le Système Informatisé de la Gestion des Agents Publics de l'Etat (SIGASPE) au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social.

Ce dispositif a été renforcé par le décret n°969/PR/MEPD/2019 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'INSEED.

Encadré 1 : Liste des textes d'application de la Loi n°026/PR/2019 du 11 juin 2019

N°	Texte	Objet
1	Décret n°0969/PR/ MEPD/2019 du 12 juillet 2019	Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED)
2	Décret n°0970/PR/ MEPD/2019 du 12 juillet 2019	Attribution, Organisation et Fonctionnement du Conseil National de la Statistique (CNS)
3	Décret n°0971/PR/MEPD/2019 du 12 juillet 2019	Attribution, Organisation et Fonctionnement du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS)
4	Arrêté n°0158/PCMT/PMT/ MEPDCI/SE/DGM/FNDS/2021 du 14 décembre 2021	Organigramme du FNDS (texte d'application de second niveau, pris sur la base du décret n°0971)
5	Loi n°009/PCMT/2021 du 30 décembre 2021	Création de l'École Nationale de la Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA), cinquième composante du SSN prévue à l'article 46 de la loi n°026 (initialement dénommée ENSIA)

Le cadre légal et réglementaire est bien fourni et encadré. Toutefois, il est loisible de constater que la Loi statistique a bénéficié d'une application insuffisante. En effet, tous les organes prévus n'ont pas été mis en place. Il s'agit, entre autres, du **Comité du Contentieux** du Conseil National de la Statistique (prévu aux articles 25 et 26 de la loi n°026/PR/2019 pour statuer sur les amendes et sanctions administratives). Par ailleurs, le SSN n'a pas été suffisamment cartographié : aucun texte n'a été pris pour dresser une liste officielle des structures membres, notamment l'arrêté prévu à l'article 43 fixant la liste des pôles sectoriels. Le dispositif de pilotage du SSN manque d'organes intermédiaires (comités sectoriels, sous-comités ou commissions thématiques) en complément au CNS, chargés de la coordination statistique sectorielle. Les démembrements de l'INSEED au niveau déconcentré restent peu fonctionnels.

Selon les analyses menées dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS2, il se dégage que les causes qui sous-tendent cette faiblesse sont liées aux capacités structurellement faibles, d'origine institutionnelle et organisationnelle. La Loi n'a pas fait l'objet de promotion suffisante auprès des producteurs, et encore moins auprès des utilisateurs.

Au niveau de la Primature, il a été mis en place l'Observatoire pour la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de Genre (OPEG), à travers le **Décret n°2210/PCMT/PMT/MFPPE/2022 du 19 juillet 2022**. L'OPEG est une institution de suivi et d'évaluation des indicateurs de progrès en matière d'égalité et d'équité de genre, dont la mission est clairement définie à l'article 3 du décret le créant. L'Observatoire est investi d'une mission de monitoring, de contrôle et d'évaluation des progrès réalisés en matière de promotion du genre et des droits des femmes. À ce titre, il a pour mission de collecter, produire, centraliser et diffuser les données quantitatives et qualitatives, appuyées par des analyses, études et recherches sur la situation du genre aux niveaux local, national et continental ; d'assurer le suivi de la prise en compte de l'approche genre par les politiques, lois, programmes/projets, budgets et rapports publics et privés ; et de servir de cadre d'orientation et de référence en matière d'égalité et d'équité de genre.

Mise à jour sur l'état d'opérationnalisation : bien que créé en 2022, l'OPEG n'a été concrètement opérationnalisé que plus récemment, avec l'appui du **Peace Building Fund (BPF)**, premier partenaire à soutenir sa mise en œuvre à hauteur de 1,5 million USD (projet confié à trois agences des Nations Unies). Le manuel des procédures administratives, comptables et financières de l'Observatoire a été validé avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), et des réunions techniques de mise en œuvre se poursuivent avec l'appui de l'UNFPA — signe que l'Observatoire, bien que juridiquement créé depuis trois ans, achève seulement maintenant sa phase de structuration opérationnelle.

Deux Directions clés au sein du ministère en charge de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance (MFPPE) travaillent à la mobilisation et à l'utilisation des statistiques de genre

la Direction de la Communication, de la Documentation et des Statistiques

la Direction de la Promotion et de la Protection des Droits des Femmes

Un appui des partenaires techniques (UNICEF, UNFPA et autres PTF) accompagne ces structures dans la collecte des statistiques sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) et dans la mise en place d'une base de données pour le stockage et la diffusion de ces informations.

Ces structures entretiennent des relations fonctionnelles avec l'INSEED, qui les appuie techniquement dans l'élaboration des méthodologies, la validation des produits techniques, et la participation aux organes de pilotage de ces structures.

2.2 2.2. Cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel, le système statistique du Tchad est de type décentralisé et il est composé du Conseil National de la Statistique (CNS), de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), des autorités statistiques aux niveaux

sectoriel, régional et infrarégional (Services statistiques sectoriels et Observatoires) et des autres structures de formation en statistique et en démographie, des services statistiques sectoriels localisés dans les ministères et organismes publics et parapublics.

2.2.1. CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Le Conseil National de la Statistique (CNS) est l'organe d'orientation et de coordination de l'activité statistique au Tchad. Il vise à :

1. Définir les orientations générales en matière de statistique publique ;
2. Veiller à la cohérence d'ensemble du système statistique national ;
3. Émettre des avis et formuler des recommandations sur les programmes statistiques nationaux ;
4. Approuver les méthodologies et normes techniques de collecte, traitement et diffusion des données ;
5. Donner un avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à l'activité statistique ;
6. Examiner et approuver le programme annuel des opérations et études statistiques à réaliser ;
7. Évaluer la mise en œuvre de la politique statistique nationale.

Le CNS est présidé par le Ministre en charge de la Statistique et comprend des représentants de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, etc.

Il est organisé en commissions thématiques spécialisées par domaine (démographie, économie, social, etc.) pour traiter des questions techniques. Le CNS dispose de Cinq (5) Commissions :

- Commission Statistiques Démographiques et Sociales
- Commission Statistiques Economiques et Financières
- Commission Statistiques du Secteur Rural et de l'Environnement
- Commission Traitement, Archivage, Diffusion des Données et TIC
- Commission Développement Institutionnel, Normalisation, Législation, Programmation, Suivi et Evaluation, Ressources Humaines et Financement

Comme on peut le constater, les statistiques de genre ne sont pas évoquées dans la structuration des Commissions même s'il a été reconnu que la Commission Statistiques Démographiques et Sociales a à charge les questions liées au genre. Le rôle de cette commission est d'examiner les questions méthodologiques, conceptuelles et techniques liées à la production et à l'utilisation des statistiques démographiques et sociales y compris les statistiques de genre. L'examen des rapports des trois dernières années n'indique pas un regard spécifique sur les statistiques de genre (que ce soit d'un point de vue institutionnel ou de la production statistique). Toutefois, de façon implicite, le CNS a encouragé la désagrégation par sexe au niveau de la production statistique en particulier dans les domaines liés aux Objectifs de Développement Durable. Bien entendu, cette approche est réductrice dans le cadre de la prise en compte du genre dans les statistiques.

2.2.2. INSEED

L'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED) est le service central des statistiques du Tchad créé par la Loi statistique N°026/PR/2019 du 11 juin 2019 portant organisation et règlementation des activités statistiques au Tchad. Établissement Public à caractère Administratif (EPA), ses activités s'organisent dans le cadre général du Système Statistique National (SSN).

L'INSEED est l'Institut national de la Statistique du Tchad. Il est l'organe central du système statistique national. L'INSEED a pour mission de promouvoir la recherche, la formation et le développement dans le domaine de la statistique. Il est placé sous l'autorité du Ministre chargé de la statistique en l'occurrence le ministre des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale.

L'évolution du personnel se présente sous ce tableau.

Tableau 1 : *Evolution du personnel entre 2021 et 2023*

PROFIL	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/07/2023	Variation entre 2021 et 2022	Variation entre 2022 et 2023
Ingénieur Statisticien Economiste (ISE)	16	5	5	-11	0
Ingénieur Statisticien Démographe (ISD)	15	15	15	0	0
Ingénieur Statisticien	23	16	16	-7	0
Adjoint Technique de la Statistique (ADS/ TSS)	21	21	19	0	-2
Agent Technique de la Statistique (ATS)	4	4	4	0	0
Economiste	9	9	8	0	-1
Informaticien	13	12	10	-1	-2
Cartographe	4	4	4	0	0
Autres cadres	20	20	20	0	0
Agent de collecte	16	9	9	-7	0
Personnel d'appui	25	25	24	0	-1
TOTAL	**166**	**140**	**134**	**-26**	**-6**

Source : INSEED, 2025

L'analyse des données relatives à l'évolution du personnel de l'INSEED entre décembre 2021 et juillet 2023 révèle une tendance significative à la baisse des effectifs. Sur cette période de 18 mois, l'institution a connu une réduction de 32 employés, représentant une diminution de 19,3 % de son personnel total.

Cette diminution s'est manifestée en deux phases distinctes. La première, particulièrement marquée, s'est déroulée entre décembre 2021 et décembre 2022, avec une réduction de 26 postes. La seconde phase, plus modérée, a vu une baisse supplémentaire de 6 employés entre décembre 2022 et juillet 2023.

En examinant plus précisément les différentes catégories professionnelles, on constate que certains profils ont été davantage touchés. Les Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) ont connu la plus forte réduction, passant de 16 à seulement 5 employés, soit une diminution de 68,8 %. De même, le nombre d'Ingénieurs Statisticiens a chuté de 23 à 16 (-30,4 %), tandis que les agents de collecte ont vu leur effectif réduit de 16 à 9 personnes (-43,8 %). Ces baisses importantes se sont principalement concentrées sur la période 2021-2022.

En revanche, certaines catégories professionnelles ont maintenu une stabilité remarquable durant toute la période observée. C'est notamment le cas des Ingénieurs Statisticiens Démographes (15 employés), des Agents Techniques de la Statistique (4 employés), des Cartographes (4 employés) et des autres cadres (20 employés).

La période 2022-2023 a été marquée par des ajustements plus modestes, avec la réduction de 2 postes d'Adjoints Techniques de la Statistique et de 2 Informaticiens, ainsi que la suppression d'un poste d'Économiste et d'un membre du personnel d'appui.

Cette évolution des effectifs constitue une préoccupation pouvant influer négativement la production statistique et le besoin de couverture des thématiques émergentes comme le genre.

Quelques forces et faiblesses ont été identifiées au niveau de l' INSEED du Tchad relativement à la production de statistiques de genre.

Au titre des forces, on peut noter les points ci-après :

1. Expertise technique reconnue dans la réalisation des grandes opérations statistiques nationales (recensements, enquêtes auprès des ménages, etc.) qui permettent de collecter des données par sexe ;
2. Capacités en matière d'analyse des données, de calcul d'indicateurs sexospécifiques et de production de publications statistiques intégrant au minimum la désagrégation par sexe ;
3. Rôle de coordination des activités statistiques au niveau national, ce qui facilite l'harmonisation des concepts, définitions et méthodologies liés aux statistiques de genre ;
4. Collaboration avec les partenaires techniques et financiers pour le renforcement des statistiques sensibles au genre au Tchad ;
5. Présence de points focaux genre au sein de l'INSEED pour la prise en compte de cette thématique.

Au niveau des faiblesses, il se dégage les points ci-après :

1. Insuffisance de ressources humaines spécifiquement dédiées aux statistiques de genre au sein de l'institut. Dans les faits, on ne compte qu'une poignée d'agents travaillant spécifiquement sur les questions de genre au quotidien au sein du département des statistiques démographiques et sociales ;
2. Lors des grandes opérations statistiques comme les recensements ou les enquêtes auprès des ménages, il n'y a généralement pas d'experts genre dédiés dans les équipes techniques en charge de la conception des méthodologies, des questionnaires, du contrôle qualité, etc. ;
3. La formation et la sensibilisation du personnel de l'INSEED aux concepts et approches genre restent insuffisantes. Peu d'agents ont réellement été formés sur ces questions ;
4. Dans les domaines statistiques sectoriels (agriculture, éducation, emploi, etc.), il n'existe quasiment pas de points focaux ou de correspondants ayant des compétences avérées en statistiques de genre au sein des directions techniques ;
5. Cette insuffisance de ressources humaines qualifiées se traduit par des difficultés à mieux intégrer la dimension genre tout au long du processus statistique. Un renforcement des capacités en la matière au sein de l'INSEED reste nécessaire ;
6. Faible niveau de désagrégation des données par sexe dans certains domaines/secteurs en raison de contraintes méthodologiques, notamment :
   - ➔ Dans les statistiques agricoles (production végétale, élevage, etc.), les données sont souvent identifiées au niveau des exploitations agricoles sans distinguer spécifiquement le sexe du chef d'exploitation ou des travailleurs
   - ➔ Au niveau du secteur informel, une grande partie de l'économie informelle échappe aux systèmes statistiques classiques, alors que les femmes y sont très présentes (petit commerce, artisanat, etc.)
   - ➔ Dans le secteur formel des entreprises, les données relevées ne précisent généralement pas le sexe des employés, des cadres ou des dirigeants
   - ➔ Au niveau du secteur de l'énergie, les enquêtes sur l'accès aux énergies domestiques ne désagrègent pas toujours les données selon le sexe du chef de ménage
   - ➔ Dans le secteur des transports, les statistiques manquent souvent de ventilation par sexe des usagers ou des professionnels
7. Difficultés de coordination avec les structures sectorielles pour la remontée des données administratives désagrégées par sexe ;
8. Retards dans la production et la diffusion des données sexospécifiques après les opérations de collecte ;
9. Insuffisance de valorisation/exploitation des statistiques de genre produites dans les analyses et les prises de décision ;
10. Faible diffusion et communication autour des statistiques de genre auprès des utilisateurs et du grand public.

À ce jour, l'INSEED ne dispose pas d'une entité ou d'une division spécifiquement dédiée à la production, à la synthèse et à l'exploitation des statistiques de genre. Bien que ces fonctions puissent être prises en charge par différentes structures ou directions, la mise en place ou la désignation d'une entité clairement identifiée pourrait contribuer à mieux coordonner la production et le suivi des indicateurs de genre liés aux agendas nationaux et internationaux. Par ailleurs, les publications et produits analytiques consacrés aux statistiques de genre (notes d'analyse, notes stratégiques ou briefing papers) demeurent encore limités et pourraient être davantage développés afin de valoriser les données disponibles et d'éclairer la prise de décision. De même, la création d'une rubrique dédiée aux statistiques de genre sur le site web de l'INSEED, regroupant notamment les indicateurs des ODD, de l'Agenda 2063 et du Plan National de Développement, constituerait une opportunité pour améliorer leur accessibilité et leur diffusion. Cette absence d'entité spécialisée a plusieurs conséquences :

1. **Fragmentation des efforts** : La faible production de statistiques de genre existante est répartie entre la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS) et les structures statistiques des Ministères Sectoriels (Education, Santé, Femme, Agriculture) sans véritable coordination ;
2. **Manque de cohérence méthodologique** : Sans équipe dédiée, les approches pour collecter et analyser les données liées au genre ne sont pas définies ;
3. **Difficulté à suivre les engagements internationaux :** Le Tchad a souscrit à plusieurs cadres internationaux comme les ODD, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, ou la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), qui nécessitent des indicateurs spécifiques liés au genre ;
4. **Insuffisance de produits statistiques sur le genre**
   L'absence de publications ou d'outils de diffusion dédiés aux statistiques de genre :

   - Pas de publications régulières spécifiques sur le genre (comme un "Annuaire statistique sur le genre" ou "Les femmes et les hommes au Tchad") ; il y a une initiative émergente sur le Livret Genre avec l'appui de la Banque Mondiale qui est une contribution à cette démarche ;
   - Absence de notes d'analyse qui interpréteraient les données statistiques sous l'angle du genre ;
   - Pas de notes stratégiques ou de "briefing papers" qui utiliseraient ces statistiques pour éclairer les politiques publiques ;
   - Absence d'une section dédiée aux indicateurs de genre sur le site web de l'INSEED.

   Cette situation limite considérablement la visibilité et l'utilisation des statistiques de genre existantes, car :

   - **Manque d'accessibilité** : Les données existent parfois mais ne sont pas facilement accessibles aux utilisateurs potentiels.
   - **Faible valorisation** : Sans publications dédiées, les statistiques de genre ne sont pas suffisamment exploitées pour informer les politiques publiques.

- **Absence de suivi systématique** : Il est difficile de suivre l'évolution des indicateurs liés au genre dans le temps sans publications régulières.

5. **Coordination du suivi au niveau des partenaires**
   Il y a un défi majeur concernant la coordination entre l'INSEED, le MFPPE et les Partenaires techniques et financiers sur les questions liées aux statistiques de genre :

   - Manque de cartographie claire des activités statistiques menées par chaque acteur ;
   - Absence de définition commune des priorités statistiques en matière de genre ;
   - Faible synergie entre les différentes initiatives statistiques ;
   - Peu de partage des bonnes pratiques et des résultats.

Cette situation entraîne des duplications d'efforts, des lacunes dans la couverture des données (cas des VBG), et une sous-utilisation des ressources disponibles.

Des pistes d'améliorations pourraient permettre de remédier à ces limitations. Au nombre des actions préconisées, on peut souligner les points ci-après :

1. **Désigner un point focal genre et/ou inscrire un programme de travail dédié aux statistiques de genre dans le plan d'activités de l'INSEED, selon les modalités que la Direction générale jugera appropriées.**
2. **Développer des publications régulières** sur les statistiques de genre (annuaires, bulletins périodiques).
3. **Créer une section spécifique** sur le site web de l'INSEED pour les indicateurs de genre, notamment ceux liés aux cadres internationaux (ODD, Agenda 2063) et nationaux (Plan National de Développement).
4. **Renforcer la coordination** entre l'INSEED, le MFPPE et les partenaires techniques et financiers, pour harmoniser les efforts en matière de statistiques de genre.
5. **Produire des notes d'analyse et des briefing papers** pour valoriser les données existantes et informer les décideurs.

Ces améliorations permettraient de renforcer considérablement le système de suivi statistique du genre au Tchad et d'accroître l'utilisation des données pour les politiques publiques sensibles au genre.

2.2.3. DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DE LA DOCUMENTATION ET DES STATISTIQUES

Rattachée au MFPPE, cette Direction constitue un département technique au sein dudit Ministère. Cette Direction est responsable de la gestion des flux d'information, de la documentation, de la collecte de données et de la communication des activités du Ministère auprès des différentes parties prenantes et du grand public.

Le volet statistique de cette direction est logé dans une division comprenant un chef de Division avec deux services (un service statistique avec un chef de service et un service étude avec un chef de service). **Cette division a pour attributions les points ci-après :**

- Collecte et analyse de données sur la situation des femmes et des enfants au Tchad.
- Conduite d'enquêtes et d'études sur les questions de genre et le bien-être des enfants.
- Production régulière de rapports statistiques et d'indicateurs au niveau du Ministère.
- Soutien au suivi-évaluation des projets et programmes au sein du Ministère à partir des évidences statistiques.

En dépit de la clarté et de la pertinence de ces attributions, il est loisible de constater que la Division Statistique ne dispose pas de Plan de travail ni de plan d'actions à un horizon temporel. Aucune production statistique n'a été signalée dans la Division. Il a été signalé la tenue d'une base de données sur les VBG alimentée par une collecte des données dans les 23 provinces que comptent le Tchad à partir d'une fiche conçue avec l'INSEED. Des soucis de complétude et d'exhaustivité ont été évoqués dans ce système de collecte qui ne bénéficie pas d'un suivi adéquat dans le remplissage des fiches et dans leur remontée. L'analyse des atouts et faiblesses de cette direction permet de retenir les points ci-après :

Au titre des Forces, on peut indiquer les aspects ci-après :

1. Position stratégique à l'intersection de toutes les activités du Ministère.
2. Capacité à rendre visibles les questions des femmes et des enfants auprès du public.

Au niveau des points faibles, il est à signaler les éléments ci-après :

1. Insuffisance des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques.
2. Insuffisance de capacité sur les aspects conceptuels et techniques liés aux statistiques de genre.
3. Faible communication autour des statistiques de genre.

Au regard de ces limitations, il urge de déployer les actions ci-après :

1. **Renforcement des capacités**
   - ➔ Investir dans la formation spécialisée du personnel en statistiques et analyse de genre ;
   - ➔ Développer des compétences techniques en communication et visualisation de données en général et notamment des statistiques de genre.
2. **Amélioration technologique**
   - ➔ Moderniser les outils de collecte de données avec la technologie mobile ;
   - ➔ Développer des systèmes de bases de données intégrées pour les statistiques de genre.
3. **Partenariats stratégiques**
   - ➔ Établir une collaboration formelle avec l'INSEED ;
   - ➔ Collaborer avec les Universités et centres de recherche pour l'analyse des données ;
   - ➔ Développer des partenariats médiatiques pour amplifier la portée de la communication des statistiques de genre.
4. **Mobilisation des ressources**
   - ➔ Elaborer un plaidoyer pour un renforcement de l'allocation budgétaire aux activités statistiques dans le MFPPE ;
   - ➔ Créer des mécanismes de financement durables pour les campagnes de communication.
5. **Engagement communautaire**
   - ➔ Établir des mécanismes de retour d'information des communautés bénéficiaires ;
   - ➔ Développer des réseaux de collecte de données communautaires ;
   - ➔ Créer des formats de communication accessibles pour divers publics ;
   - ➔ Mettre en œuvre des approches de suivi participatif.
6. **Gestion des connaissances**
   - ➔ Créer des plateformes de partage de connaissances sur les questions des femmes et des enfants ;
   - ➔ Elaborer un Plan de travail et un calendrier de publication pour les produits statistiques au niveau de la Direction ;
   - ➔ Établir un système de diffusion des meilleures pratiques et des leçons apprises.

Ces recommandations visent à transformer la Direction et notamment la Division Statistique d'une unité administrative traditionnelle en un pôle dynamique de connaissances qui soutient efficacement l'élaboration de politiques fondées sur des évidences qui permettent de sensibiliser avec efficacité les populations sur les questions d'inégalités de genre dans tout le Tchad.

2.2.4. OBSERVATOIRES CENTRÉS SUR LES QUESTIONS GENRE AU TCHAD

L'Observatoire de la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de genre au Tchad (OPEG) a été instauré par le Décret N°2210/PCMT/PMT/MFFPE/2022. Cette institution est dédiée au suivi et à l'évaluation des progrès en matière d'égalité et d'équité de genre au Tchad.

L'OPEG est investi d'une triple mission :

- Assurer le monitoring, le contrôle et l'évaluation des progrès réalisés en matière de promotion du genre et des droits des femmes ;
- Collecter, produire, centraliser et diffuser des données quantitatives et qualitatives sur la situation du genre aux niveaux local, national et continental ;
- Servir de cadre d'orientation et de référence en matière d'égalité et d'équité de genre.

L'OPEG dispose de deux organes principaux :

- **Le Conseil d'Orientation (CO)** : Organe suprême et délibérant présidé par la Ministre en charge de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance. Il comprend 26 membres incluant des représentants ministériels et de la société civile. Le CO se réunit deux fois par an en session ordinaire et peut tenir des sessions extraordinaires. Il assure l'organisation et le suivi des actions de l'OPEG, formule des avis et recommandations, approuve les plans d'action et valide les indicateurs de genre.
- **Le Secrétariat Exécutif (SE)** : Organe opérationnel, administratif et de gestion dirigé par un Secrétaire Exécutif nommé par décret avec rang de Secrétaire Général de Ministère pour un mandat de cinq ans renouvelables une fois. Le SE est chargé de préparer et d'exécuter les plans d'action, d'organiser les sessions du CO, de préparer les rapports et de mettre en œuvre la politique managériale de l'OPEG.

L'OPEG est assisté par six commissions techniques spécialisées :

- Commission "Éducation et formation" ;
- Commission "Violences basées sur le genre" ;
- Commission "Accès aux ressources et autonomisation des filles et femmes" ;
- Commission "Participation des femmes dans les instances de prise de décisions" ;
- Commission "Santé sexuelle et reproductive" ;
- Commission "Politique publique et genre".

Chaque commission est composée de cinq personnes maximum, désignées selon leurs compétences pour un mandat de quatre ans renouvelables une fois. Les commissions sont chargées de l'analyse des situations et documents, du suivi de l'évolution des indicateurs et du respect de l'approche genre, ainsi que de la formulation de propositions stratégiques.

L'OPEG peut accéder aux informations détenues par les administrations de l'État et les établissements publics, parapubliques et privés pour accomplir sa mission.

L'analyse des forces et faiblesses de l'OPEG révèle les détails ci-après :

Au titre des forces au niveau de l'OPEG, il a été noté les points suivants :

1. **Structure institutionnelle solide**

- ➔ Création par décret donnant une légitimité et une autorité légale forte.
- ➔ Rattachement à la Primature (haut niveau institutionnel avec une autorité au-delà des Ministères.
- ➔ Statut du Secrétaire Exécutif équivalent à celui d'un Secrétaire Général de Ministère.

2. **Approche multisectorielle et inclusive**

- ➔ Conseil d'Orientation réunissant 17 ministères différents permettant une intégration transversale du genre.
- ➔ Inclusion de représentants de la société civile, des organisations internationales et du secteur privé.
- ➔ Représentation des groupes vulnérables (personnes vivant avec handicap).

3. **Organisation technique spécialisée**

- ➔ Six commissions techniques couvrant les principaux domaines stratégiques liés au genre.
- ➔ Critères de sélection des membres des commissions garantissant un niveau d'expertise élevé.
- ➔ Mécanisme de coordination entre les commissions favorisant la synergie.

4. **Mandat clair et complet**

- ➔ Triple mission bien définie (monitoring, collecte/diffusion des données, cadre d'orientation).
- ➔ Pouvoir d'accès aux informations détenues par les administrations et établissements.
- ➔ Capacité à formuler des recommandations stratégiques.

5. **Fonctionnement structuré**

- ➔ Processus décisionnels clairement établis.
- ➔ Système de planification et de rapportage formalisé.
- ➔ Mécanismes de suivi-évaluation intégrés.

Au titre des faiblesses, il est noté :

1. **Risques de gouvernance**

➔ Forte concentration du pouvoir au niveau du Secrétariat Exécutif.

➔ Composition pléthorique du Conseil d'Orientation (26 membres) pouvant compliquer la prise de décision.

2. **Défis de ressources et d'autonomie**

➔ Absence d'informations sur la budgétisation et les sources de financement pérennes.

➔ Dépendance potentielle aux financements externes (Banque Mondiale, USAID, UNICEF, etc.).

➔ Manque de précisions sur l'autonomie administrative et financière.

3. **Limites structurelles**

➔ Personnel technique potentiellement insuffisant (un seul responsable par domaine stratégique).

➔ Absence de représentation territoriale formalisée pour couvrir l'ensemble du pays.

➔ Absence de mécanisme explicite de coordination interministérielle entre les sessions du CO.

4. **Défis opérationnels**

➔ Ressources non mises à disposition de l'OPEG pour son fonctionnement et la réalisation des activités.

➔ Sous ordres de la Secrétaire exécutive au MFPPE bien qu'elle soit rattachée à la Primature.

➔ Non mise en place des Commissions techniques et donc ne sont pas fonctionnelles.

➔ Absence de précisions sur les moyens concrets pour contraindre les institutions à partager leurs données.

➔ Manque de clarté sur les indicateurs spécifiques à suivre et leur périodicité.

➔ Absence de précisions sur la diffusion des rapports et leur impact sur les politiques publiques.

5. **Risques de durabilité**

➔ Dépendance aux personnes (expertise concentrée sur un petit nombre d'individus).

➔ Vulnérabilité aux changements politiques (mandats liés à des nominations).

➔ Absence de mécanisme explicite d'évaluation externe de l'OPEG lui-même.

Cette analyse met en lumière un cadre institutionnel prometteur mais qui pourrait nécessiter des renforcements sur le plan opérationnel, des ressources et de l'autonomie pour garantir l'efficacité et la pérennité de l'Observatoire dans l'accomplissement de sa mission cruciale pour l'égalité et l'équité de genre au Tchad.

Au total, il ressort que l'OPEG au Tchad a un besoin énorme de renforcement de capacités sur le plan institutionnel, humain et financier. Les Commissions techniques censées appuyer les travaux techniques ne sont pas opérationnelles et l'Observatoire ne dispose pas de budget en dehors des appuis prévus par les Partenaires techniques (UNFPA a été le principal partenaire ayant appuyé le démarrage et les premières activités de l'OPEG). Les directions techniques en charge des statistiques au niveau du Ministère en charge du genre affichent un besoin énorme de renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour promouvoir les actions complémentaires de l'INSEED dans la production et l'utilisation des statistiques de genre.

L'absence et/ou la qualité des statistiques sur les violences basées sur le genre, les féminicides limitent la qualité des plaidoyers au niveau des parties prenantes engagés dans la lutte contre les inégalités sexospécifiques ; la non-existence d'évidences statistiques pour soutenir le suivi du quota des 30 % de femmes au niveau des postes de responsabilité prescrits par la Constitution et la mise en œuvre des agendas internationaux et nationaux.

2.2.5. CELLULES ET POINTS FOCAUX GENRE AU SEIN DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS AU TCHAD

Dans le contexte institutionnel tchadien, Il est déployé principalement des Points Focaux Genre dans les ministères sectoriels plutôt que des cellules genre formellement constituées.

Il est ressorti des entretiens effectués que dix-neuf (19) ministères ont des points focaux genre qui sont les répondants du MFPPE. Ces points focaux ont pour mission de :

- Veiller dans leur département ministériel à la prise en compte du genre dans la planification sectorielle ;
- Servir de répondants au MFPPE ;
- Faciliter l'intégration transversale du genre dans toutes les politiques sectorielles.

Il ne fait pas mention de cellules genre formellement constituées dans les ministères sectoriels, mais plutôt de ce système de points focaux qui constitue le mécanisme institutionnel principal pour l'intégration du genre au niveau sectoriel au Tchad.

Certains ministères sectoriels disposent théoriquement de Points Focaux Genre (MFPPE, Ministère des Finances, de l'Agriculture, de l'Education, et de la Santé) censés suivre l'intégration de l'approche genre dans les politiques, programmes

et activités du département. Ces postes, lorsqu'ils existent, sont généralement occupées par un agent isolé n'ayant parfois reçu une formation sommaire sur les questions d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes.

Ces points focaux genre, quand ils sont désignés dans les ministères et institutions, sont supposés collaborer avec l'INSEED pour l'inclusion d'indicateurs sensibles au genre dans les enquêtes et recensements. Cette collaboration devrait permettre de recueillir des données sur la situation différenciée des femmes et des hommes dans divers secteurs. Toutefois, dans la réalité tchadienne, cette synergie est quasi inexistante.

Au Tchad, les points focaux genre sont peu opérationnels, voire totalement inactifs. Leur coordination à l'échelle nationale est pratiquement inexistante. La majorité des points focaux désignés n'a bénéficié d'aucun renforcement des capacités et ne dispose pas des connaissances fondamentales sur l'approche genre. Dans les faits, ces points focaux n'animent aucune dynamique de genre au sein de leurs ministères respectifs.

Les personnes désignées comme points focaux témoignent unanimement d'une insuffisance de capacités sur les questions genre et d'une absence totale de moyens pour impulser au niveau sectoriel les questions genre. Dans la plupart des ministères tchadiens, le point focal genre, lorsqu'il existe, occupe une position hiérarchique subalterne, sans influence sur les processus décisionnels.

Le manque d'institutionnalisation formelle de ces points focaux, l'absence de budget dédié et la faiblesse de leur mandat limitent considérablement leur efficacité. Cette situation rend difficile la collecte et l'analyse systématiques de données désagrégées par sexe dans les différents secteurs, compromettant ainsi la capacité du MFPPE et de l'OPEG, les principaux utilisateurs de données de genre, à disposer d'informations fiables et à jour sur la situation du genre au Tchad.

Missions théoriques

Officiellement, leurs missions principales consistent à :

- Collecter et produire des statistiques désagrégées par sexe dans leur secteur
- Analyser les enjeux et problématiques de genre spécifiques au domaine
- Sensibiliser et former les autres agents sur l'intégration du genre
- Veiller à ce que le genre soit pris en compte dans la planification et le suivi des interventions sectorielles

Forces limitées

1. Existence d'un ancrage institutionnel théorique au sein de certains ministères techniques
2. Participation occasionnelle à des réunions sur le genre au niveau national
3. Potentiel inexploité de proximité avec les réalités sectorielles

Faiblesses majeures

1. Inexistence de points focaux dans de nombreux ministères clés
2. Absence quasi-totale de ressources humaines, financières et logistiques dédiées
3. Positionnement hiérarchique très faible (souvent des agents sans pouvoir décisionnel)
4. Nomination souvent symbolique sans mandat clair ni lettre de mission
5. Absence presque totale de formation spécifique sur le genre et ses outils d'analyse
6. **Production inexistante ou très irrégulière de données genre**
7. **Méconnaissance du rôle du point focal par les autres membres du Ministère**

Un renforcement significatif des points focaux, par une institutionnalisation claire, une allocation budgétaire spécifique, un positionnement hiérarchique stratégique et un programme soutenu de renforcement des capacités, s'avère indispensable pour permettre une véritable intégration du genre dans les politiques sectorielles tchadiennes.

2.3 2.3. Cadre stratégique et politique

Le Tchad a mis en place un cadre stratégique et politique pour le développement des statistiques en général et des statistiques de genre en particulier afin de mieux prendre en compte la dimension genre dans les politiques et programmes de développement.

La République du Tchad dispose de cadres de référence pour orienter ses politiques et actions de développement, en cohérence avec ses engagements nationaux, régionaux et internationaux. À ce titre, le pays s'est engagé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD). Dans cette dynamique, le Plan national de développement « Tchad Connexion 2030 » constitue désormais le principal cadre stratégique de développement du pays.

IL VISE À PROMOUVOIR UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE INCLUSIVE, DURABLE ET RÉSILIENTE À TRAVERS QUATRE DOMAINES D'INTERVENTION MAJEURS

le développement des infrastructures fondatrices

la satisfaction des besoins sociaux de base

le développement économique et industriel

l'amélioration de l'environnement des affaires

Le Plan intègre également des programmes transversaux relatifs notamment à la gouvernance, à l'adaptation au changement climatique, au développement du secteur privé ainsi qu'à l'inclusion des femmes et des populations vulnérables. Les Nations Unies, y compris ONU Femmes, accompagnent les efforts du Gouvernement dans la réalisation des ODD et soutiennent la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles au Tchad.

2.3.1. PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (TCHAD CONNEXION 2030)

Le cadre national de référence en matière de développement est désormais le Plan national de développement (PND) « Tchad Connexion 2030 ». Ce plan constitue la nouvelle feuille de route du Gouvernement pour la transformation économique et sociale du pays à l'horizon 2030. Il s'inscrit dans la continuité de la Vision 2030 « Le Tchad que nous voulons » et vise à promouvoir un développement inclusif, durable et résilient.

Tchad Connexion 2030 repose sur une approche structurée autour de quatre grands domaines d'intervention :

1. le développement des infrastructures fondatrices ;
2. la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé ;
3. le développement économique et industriel ainsi que la diversification de l'économie ;
4. l'amélioration de l'environnement des affaires.

Ces domaines sont complétés par plusieurs programmes transversaux portant notamment sur les réformes et la gouvernance de l'État, le développement du secteur privé, l'adaptation au changement climatique ainsi que l'inclusion des femmes, des populations vulnérables, des démobilisés et le logement.

Le Plan accorde une attention particulière à l'inclusion sociale et à la réduction des disparités. Il prévoit notamment la promotion de l'accès équitable aux services publics et aux opportunités économiques pour les groupes vulnérables, y compris les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les réfugiés et les communautés hôtes.

Dans cette perspective, les statistiques de genre constituent un outil essentiel pour le suivi des résultats du Plan et l'évaluation des progrès réalisés en matière d'inclusion et d'égalité. La disponibilité de données fiables, désagrégées par sexe et régulièrement mises à jour est indispensable pour mesurer les effets des politiques publiques, orienter la prise de décision et assurer un suivi efficace des engagements nationaux et internationaux du Tchad en matière de développement durable.

2.3.2. POLITIQUE NATIONALE GENRE (PNG)

La PNG (PNG) élaboré en 2011 et adopté en 2017 au Tchad est un cadre stratégique visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines de la vie socio-économique et politique du pays.

LES OBJECTIFS DE LA PNG ONT TRAIT AUX POINTS CI-APRÈS :

- Réduire les inégalités et les discriminations basées sur le genre ;
- Promouvoir la participation équitable des femmes et des hommes au développement ;
- Renforcer l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes.

LES AXES D'INTERVENTION CONCERNENT LES POINTS CI-APRÈS :

- Cadre juridique et institutionnel ;
- Accès équitable aux services sociaux de base (éducation, santé, etc.) ;
- Autonomisation économique des femmes (emploi, activités génératrices de revenus, etc.) ;
- Gouvernance, paix et sécurité.

L'IMPORTANCE DES STATISTIQUES SEXOSPÉCIFIQUES EST INDÉNIABLE DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNG. LA MOBILISATION DES STATISTIQUES DE GENRE BIEN QUE FAIBLE, A PERMIS DE DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS CI-APRÈS :

- Collecter des données désagrégées par sexe dans tous les domaines (éducation, santé, emploi, gouvernance, etc.) ;
- Permettre une analyse approfondie des inégalités hommes-femmes et de leur évolution ;
- Orienter les politiques et programmes en fonction des besoins et contraintes spécifiques ;
- Suivre et évaluer l'efficacité des interventions en faveur de l'égalité des genres.

LES AVANCÉES NOTÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNG SONT LES SUIVANTES :

- Adoption de lois importantes comme l'Ordonnance 052 sur la parité qui promeut l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Augmentation du taux de scolarisation des filles, bien que des disparités persistent ;
- Amélioration de la représentation politique des femmes avec une présence accrue au sein de l'Assemblée Nationale ;
- Sensibilisation accrue sur les questions de genre grâce aux campagnes de communication ;
- La nomination des Conseillers techniques et points focaux genre dans les départements ministériels et dans les Institutions de la République.

LIMITES :

- Faible application effective des lois et politiques en faveur de l'égalité hommes-femmes ;
- Persistance de pratiques discriminatoires et de stéréotypes négatifs envers les femmes, surtout en milieu rural ;
- Accès limité des femmes aux ressources économiques (crédits, terres, emplois, etc.) ;
- Faibles capacités techniques et financières pour la mise en œuvre de la PNG ;
- Faiblesse de statistiques sexospécifiques fiables pour le suivi et l'évaluation.

D'ÉNORMES DÉFIS SUBSISTENT SUR LES ACTIVITÉS STATISTIQUES INHÉRENTES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNG. IL S'AGIT DES POINTS CI-APRÈS :

- Disponibilité et qualité limitées des données désagrégées par sexe ;
- Capacités techniques et financières insuffisantes pour la collecte et l'analyse des données ;
- Coordination entre les différents producteurs de données statistiques.

En somme, l'importance et l'intérêt des statistiques de genre sont indispensables pour concevoir, mettre en œuvre et suivre efficacement une politique nationale de promotion du genre comme la PNG au Tchad. La mobilisation des statistiques de genre est impérieuse dans un contexte où l'État tchadien envisage l'actualisation de sa PNG. Elles permettront, en effet d'avoir une vision claire des inégalités et de mesurer les progrès accomplis dans la réduction des disparités entre les hommes et les femmes.

2.3.3. STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS) 2022-2026

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) est un document cadre visant à renforcer le Système Statistique National (SSN) du Tchad. Le Gouvernement du Tchad, dans le cadre de la réforme du Système Statistique National (SSN), s'est doté d'une Deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS2) 2022-2026. Face à la forte demande des données statistiques fiables pour le suivi-évaluation des politiques, plans, programmes et projets de développement économique et social, pour assurer la continuité du processus de planification du développement des activités statistiques. L'élaboration de cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'appareil statistique initiée par l'État en 2016. Elle fait ainsi suite à l'évaluation finale de la Première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS1 2011-2015) dont les résultats ont été moyens pour des raisons essentiellement liées aux faibles capacités de programmation et d'exécution des projets du SSN et à la crise financière.

Quelques avancées et faiblesses dans sa mise en œuvre ont été identifiées.

Au titre des avancées observées dans le Système Statistique National du Tchad, on peut noter les éléments ci-après :

- Renforcement des capacités institutionnelles (réforme de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques - INSEED) ;
- Mise en place des services statistiques dans les ministères ;
- Amélioration de la production statistique (enquêtes nationales ECOSIT, Enquête EDS-MICS, préparation RGPH 3) ;
- Publication avec une régularité à améliorer, d'annuaires statistiques sectoriels ;

Au titre des faiblesses, les éléments ci-après ont été mis en évidence :

- Insuffisance des ressources financières et humaines (difficultés de mobilisation des fonds, manque de personnel qualifié dans les structures statistiques) ;
- Faiblesse de la production de statistiques désagrégées ;
- Défis de coordination et de partage des données ;
- Faible adhésion de certains acteurs au processus de coordination ;
- Faible culture statistique et utilisation des données pour la prise de décision.

D'après les informations disponibles, la prise en compte des statistiques de genre dans la deuxième SNDS du Tchad reste limitée, malgré quelques avancées. Il est admis que le genre est reconnu comme l'un des domaines prioritaires pour le renforcement du SSN avec des efforts de sensibilisation sur l'importance de la prise en compte du genre dans la production statistique.

D'énormes défis sont mis en relief relativement à la prise en compte du genre dans la SNDS :

- Manque de ressources financières et humaines dédiées spécifiquement aux statistiques de genre ;
- Faibles capacités techniques pour la collecte, le traitement et l'analyse des statistiques de genre ;
- Difficultés de valorisation et d'utilisation optimale des statistiques de genre disponibles.

2.3.4. STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (2018-2023)

Au Tchad, le principal document stratégique pour lutter contre les violences basées sur le genre (VBG) est la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (2018-2023).

Élaborée en 2018 par le gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers, la stratégie s'inscrit dans la mise en œuvre de la PNG et des engagements internationaux. Elle vise à renforcer la prévention et la prise en charge holistique des VBG au Tchad et cible toutes les formes de VBG : violences conjugales, mariages d'enfants, mutilations génitales féminines, etc.

Les axes stratégiques couverts par le document sont les suivants :

1. Prévention des VBG à travers la sensibilisation, l'éducation et le changement de normes sociales ;
2. Renforcement de la réponse multisectorielle (santé, justice, protection sociale) aux survivantes ;
3. Création d'un environnement juridique, politique et institutionnel favorable ;
4. Mise en place d'un système de coordination, suivi et évaluation des interventions.

Sa mise en œuvre est réalisée à travers des plans d'actions annuels sectoriels et locaux et est coordonnée par le MFPPE avec l'implication de la société civile. Des défis non négligeables subsistent dans la mise en œuvre de cette stratégie. Il s'agit de :

- Persistance des normes socioculturelles entravant la lutte contre les VBG ;
- Insuffisance des ressources financières, humaines et techniques allouées ;
- Difficultés de coordination et de suivi des interventions sur le terrain ;
- Accès limité des survivantes aux services de prise en charge.

L'absence et/ou la faible qualité des statistiques sur les violences basées sur le genre limitent la qualité des plaidoyers au niveau des parties prenantes engagées dans la lutte contre les inégalités sexospécifiques. Il en va de même avec la non-existence d'évidences statistiques pour soutenir le suivi de l'application de la loi sur la parité et la mise en œuvre des agendas internationaux et nationaux. La question de la crédibilité des chiffres sur les VBG est une préoccupation soulevée par la Société civile, ce qui sollicite de revisiter l'approche, les méthodes de collecte et le mécanisme de collecte, de remontée (de la Société Civile vers l'INSEED et la Direction de Promotion du Genre) et de traitement des chiffres.

Bien que cette stratégie constitue un cadre d'orientation important, des efforts substantiels restent à déployer pour son opérationnalisation effective et la réduction significative des VBG au Tchad. Malgré l'achèvement de sa durée de validité, il se développe l'idée d'une reconduction de l'essentiel de son contenu en raison de la pertinence des options stratégiques et actions contenues dans le plan d'actions.

2.3.5. SUIVI DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue en septembre 2015, a permis la mise en place d'un nouvel Agenda de développement post-2015. Ce programme, tout en mettant les individus au cœur du développement, a pour principaux défis : l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, la préservation de l'environnement y compris la lutte contre les changements climatiques, et la promotion de l'avènement des sociétés plus pacifiques et inclusives. Ce nouvel agenda s'inscrit dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), assortis de 169 cibles et 230 indicateurs. Il est le résultat d'un processus participatif et inclusif aux niveaux international, régional, national avec l'implication des gouvernements, du secteur privé, des syndicats, des universités, du Système des Nations Unies, des organisations de la société civile ainsi que des groupes marginalisés et les plus défavorisés.

L'année 2016 a marqué le début de mise en œuvre de l'agenda 2030 dont l'opérationnalisation présente un certain nombre de défis à relever par tous les pays. Au nombre des défis à relever, se situe la question statistique sans laquelle aucun suivi n'est possible. Si la question statistique est transversale à tous les Objectifs de Développement Durable, elle se pose avec une acuité particulière pour le domaine genre avec l'ODD 5 qui y est entièrement consacré et 13 des 17 autres ODD requérant des indicateurs sexospécifiques.

Le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Tchad présente des forces et des faiblesses.

Au titre des forces, on peut mettre en évidence les éléments ci-après :

- Existence d'un cadre institutionnel avec la création d'un Comité technique de suivi des ODD coordonné par le ministère de l'Économie et de la Planification du Développement ;
- Intégration des ODD dans le Plan National de Développement ;
- Réalisation d'études pour contextualiser les cibles et indicateurs des ODD au Tchad ;
- Efforts de production de données pour le suivi des indicateurs ODD par l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques ;
- Implication de la société civile et des partenaires techniques et financiers dans le processus de suivi.

Pour ce qui concerne les faiblesses, il est à noter les points ci-après :

- Insuffisance des ressources humaines, techniques et financières dédiées au suivi des ODD ;
- Faiblesse du mécanisme de coordination et de partage des données entre les acteurs impliqués ;
- Problème de désagrégation des données (par sexe, région, etc.) pour certains indicateurs ;
- Retards dans la production des rapports nationaux de suivi des ODD ;
- Faible appropriation et opérationnalisation des ODD au niveau local.

En ce qui concerne le suivi spécifique de l'ODD 5 portant sur l'égalité des sexes, le suivi repose principalement sur des enquêtes nationales (ECOSIT, MICS, EDS, etc.) fournissant des données désagrégées par sexe.

Les domaines où l'accès à des données fiables et désagrégées par sexe reste un défi pour les statistiques de genre au Tchad sont notamment :

1. **Emploi informel** : Il est difficile d'obtenir des données précises sur l'emploi informel, en particulier dans le contexte tchadien, et celui-ci touche souvent de manière disproportionnée les femmes ;

2. **Travail non rémunéré** : Le travail domestique et les soins aux personnes dépendantes, majoritairement effectués par les femmes, sont rarement pris en compte dans les statistiques officielles ;

3 **Violence basée sur le genre** : En raison de la sous-déclaration et des différences dans les définitions, les données sur les violences faites aux femmes, comme les violences domestiques ou le harcèlement sexuel, sont souvent incomplètes ;

4 **Accès aux ressources** : Les données sur la propriété foncière, le contrôle des actifs et l'accès au crédit par les femmes sont souvent limitées ou manquantes ;

5 **Participation politique et prise de décision** : Les informations sur la représentation des femmes aux postes de direction dans les secteurs public et privé sont insuffisantes à bien des égards ;

6 **Éducation et formation** : Malgré des progrès, il manque encore des données ventilées sur l'accès et les résultats scolaires des filles, en particulier dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

L'amélioration de la collecte et de la diffusion de statistiques sexospécifiques dans ces domaines permettrait une meilleure compréhension des inégalités et favoriserait l'élaboration de politiques plus inclusives.

Pour améliorer le suivi des ODD, notamment l'ODD 5, il est crucial de mobiliser davantage de ressources, de renforcer les capacités statistiques, d'assurer une meilleure coordination intersectorielle et d'impliquer toutes les parties prenantes de manière inclusive.

III. PRODUCTION DES STATISTIQUES DE GENRE AU TCHAD

L'analyse de la production des statistiques de genre revient à passer en revue la demande et l'offre en vue d'apprécier le niveau de satisfaction de la demande et d'en dégager les gaps et les besoins éventuels. Cet exercice de croisement pourrait déboucher sur la nécessité de conduire un certain nombre d'opérations statistiques ou de valoriser les bases de données existantes pour combler les besoins identifiés.

3.1 3.1. Demande des statistiques de genre

LA DEMANDE EN STATISTIQUES DE GENRE PROVIENT DE DEUX SOURCES PRINCIPALES

Engagements internationaux

- Agenda 2063 de l'Union africaine
- Agenda 2030 des Nations Unies avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) y afférents auxquels le Tchad a souscrit
- La liste des 53 indicateurs de genre liés aux ODD adoptée au niveau international[6] constitue un cadre de référence pour identifier les besoins statistiques découlant des engagements internationaux.

Politiques et stratégies nationales du Tchad intégrant la dimension genre

- La PNG ;
- La Stratégie Nationale de Prévention et de Réponse aux Violences Basées sur le Genre (2020-2024) ;
- La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (2022-2026) ;
- Le Plan National de Développement qui fédère les différents agendas nationaux et les aligne sur les ODD.

6 Il n'existe pas encore une liste minimum d'indicateurs genre à suivre au Tchad.

Au-delà de ces cadres, il y a une forte demande de statistiques de genre dans le domaine de la gouvernance exprimée par le Gouvernement, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers pour le suivi de la mise en œuvre de l'Ordonnance N°12/PR/2018 du 22 mai 2018, qui institue la parité dans les fonctions nominatives et électives au Tchad. Cette ordonnance établit un quota minimum de 30 % de femmes dans les postes de prise de décision, tant dans les fonctions nominatives que dans les fonctions électives ainsi que pour le suivi des Violences basées sur le genre et autres sources d'inégalités sexospécifiques.

L'analyse de la demande en statistiques de genre consiste donc à répertorier les différents indicateurs et données nécessaires pour le suivi et l'évaluation de ces cadres d'engagements internationaux et nationaux sur le genre. Dans la suite de l'analyse, la demande en informations statistiques sur le genre sera appréciée à partir de la disponibilité des indicateurs ODD genre.

LA PRODUCTION DES STATISTIQUES DE GENRE AU TCHAD EST ENCORE FAIBLE

Sur la base de 53 indicateurs de genre de la liste minimale des indicateurs de genre des Nations Unies

53 indicateurs de genre

6 entièrement et immédiatement disponibles

11,3 % des indicateurs ODD genre

16 partiellement disponibles

31 non disponibles

Il y a une marge d'amélioration de la production des statistiques de genre (16 sur 53 sont partiellement disponibles et 31 sur 53 sont non disponibles)

Au-delà du calcul de ces indicateurs genre, il se pose l'épineux problème de leur désagrégation, leur diffusion et leur utilisation dans les plaidoyers, la prise de décision et enfin leur suivi dans le temps ; Il y a un besoin voire une opportunité d'optimisation de l'exploitation des bases de données attendues de la mise en œuvre des opérations programmées dans la SNDS avec l'appui des Partenaires techniques (PHASAOC, UNFPA, UNICEF) au niveau de l'INSEED pour satisfaire la demande multiple et croissante des statistiques de genre pour les plaidoyers, la prise de décision et le ciblage des actions dans un contexte de relèvement et de sécurisation de l'ensemble du territoire tchadien.

Tableau 2 : *Situation de la disponibilité des 53 indicateurs ODD genre*[7]

Situation des indicateurs	Effectif indicateurs ODD genre	Pourcentage (%)
Disponible – Répond à tous les aspects de la définition des indicateurs et des données recueillies au cours des 5 dernières années	6	11,3

Situation des indicateurs	Effectif indicateurs ODD genre	Pourcentage (%)
Partiellement disponible — Données recueillies au cours des 5 dernières années mais indicateur pas calculé	16	30,2
Partiellement disponible — Données recueillies mais pas au cours des 5 dernières années, mais indicateur pas calculé	0	0,0
Non disponible — Données recueillies au cours des 5 dernières années, mais indicateur non calculé ou publié	17	32,1
Non disponible – Données recueillies, mais pas au cours des 5 dernières années, et indicateur non calculé ou publié	10	18,9
Non disponible — Données Non collectées	4	7,5
Ensemble	**53**	**100,0**

Source : Elaboré par le consultant

L'analyse du tableau sur la situation de disponibilité des indicateurs ODD genre révèle un état des lieux préoccupant concernant la disponibilité des indicateurs liés au genre dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Tchad.

Il ressort de ce tableau, les points clés ci-après :

1. **Indicateurs pleinement disponibles limités (11,3 %) :** 6 indicateurs sur 53 sont véritablement disponibles et opérationnels, répondant à tous les critères de définition avec des données récentes (moins de 5 ans).

2. **Disponibilité partielle insuffisante (30,2 %) :**

   16 indicateurs (30,2 %) ont des données récentes mais ne sont pas calculés ;

   Aucun indicateur ne se trouve dans ce cas (0 %) : la totalité des indicateurs partiellement disponibles repose sur des données récentes.

3. **Majorité d'indicateurs non disponibles (58,5 %) :**

   17 indicateurs (32,1 %) ont des données récentes mais ne sont ni calculés ni publiés ;

   10 indicateurs (18,9 %) ont des données obsolètes et ne sont ni calculés ni publiés ;

   4 indicateurs (7,5 %) n'ont aucune donnée collectée.

Il est aisé d'en déduire que 58,5 % des indicateurs genre ODD ne sont pas disponibles en l'état actuel du système statistique tchadien, ce qui révèle une situation très préoccupante en matière de satisfaction de la demande d'information spécifique aux statistiques de genre.

Même en incluant les indicateurs partiellement disponibles, la quasi-totalité

88,7 %

des indicateurs genre ODD ne sont pas pleinement opérationnels.

7 La liste détaillée des indicateurs ODD genre et leur état de disponibilité figure en annexe du présent rapport.

Cette situation souligne un écart important entre les engagements internationaux du Tchad en matière d'égalité des genres et sa capacité réelle à mesurer et suivre les progrès réalisés. Il est urgent de renforcer le système statistique national pour améliorer la collecte, le calcul et la publication des données liées au genre.

Il est donc nécessaire d'examiner de manière critique la capacité du système statistique à répondre à cette demande, d'où l'intérêt de passer en revue l'offre statistique et les capacités du système statistique tchadien.

La situation de la disponibilité des indicateurs ODD genre révèle des situations variables d'un objectif à un autre.

Au niveau de l'objectif 1 portant sur la pauvreté, 80 % des indicateurs ODD sont pourvus grâce aux enquêtes ECOSIT (régulières tous les trois (3) ans) réalisés par l'INSEED sauf l'indicateur 1.3. intitulé « Proportion de la population bénéficiant de socle de protection sociale » n'est pas disponible en raison de la non prise en compte des variables dans les enquêtes.Les indicateurs ODD genre relatifs à l'objectif 2, 1 indicateur sur 3 est pourvu.

Les indicateurs ODD genre relatifs à l'objectif 2 comptent 2 indicateurs, tous deux non disponibles.

S'agissant des ODD genre de l'objectif 3, la majorité des indicateurs sont partiellement disponibles (données recueillies mais non calculées) ; il y a lieu de valoriser les bases de données existantes pour en achever la production. Un seul indicateur (3.3.1) est réellement non disponible.

L'objectif 4 présente six indicateurs ODD genre non disponibles (ind 4.1.1, ind 4.2.2, ind 4.3.1, ind 4.6.1, ind 4.7.1, ind 4.a.1).

Au niveau de l'ODD 5, six indicateurs sont non disponibles (5.2.2, 5.4.1, 5.6.2, 5.a.1, 5.a.2, 5.c.1) tandis que la majorité des autres indicateurs existants sont partiellement disponibles (données recueillies mais indicateur non calculé).

L'objectif 8 relatif à l'emploi et au travail décent demande une valorisation des bases de données pour la production des ODD genre. Les indicateurs 8.8.1 (fréquence des accidents de travail) et 8.8.2 (respect des droits du travail) sont non disponibles.

Au niveau des objectifs 10, 11, 13 et 16, la quasi-totalité des indicateurs ODD genre sont non disponibles.

Tableau 3 : *Situation de la disponibilité des ODD genre au Tchad*

N°	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Source	Etat[8]
Objectif 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde				
1	1.1	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/ zone rurale)	ECOSIT (2019-2020)	1
2	1.2	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge	ECOSIT (2019-2020)	1

8 1. Disponible – Répond à tous les aspects de la définition des indicateurs et des données recueillies au cours des 5 dernières années 2. Partiellement disponible — Données recueillies au cours des 5 dernières années mais pas calculé 3. Partiellement disponible — Données recueillies mais pas au cours des 5 dernières années, mais pas calculé 4. Non disponible — Données recueillies au cours des 5 dernières années, mais indicateur non calculé ou publié 5. Non disponible – Données recueillies, mais pas au cours des 5 dernières années, et indicateur non calculé ou publié 6. Non disponible — Données Non collectées

N°	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Source	Etat[8]
3	1.2	1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	ECOSIT (2019-2020)	1
4	1.3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupe de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)		5
5	1.4	1.4.2 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	ECOSIT (2019-2020) ; MICS (2019)	1
Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable				
6	2.2	2.2.3 Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, selon l'état de la grossesse (pourcentage)		4
7	2.3	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone		6
Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges				
8	3.1	3.1.1 Taux de mortalité maternelle		2
9	3.1	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié		1
10	3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque		4
11	3.7	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale		2
12	3.7	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge		2
13	3.8	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels	MICS	2
Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie				
14	4.1	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe		4
15	4.2	4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe		5

N°	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Source	Etat[8]
16	4.3	4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe		5
17	4.5	4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés	ECOSIT 2019	1
18	4.6	4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe		4
19	4.7	4.7.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants		4
20		4.a.1 Proportion d'établissements scolaires proposant des services de base, par type de service		4
Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles				
21	5.1	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes		2
22	5.2	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge		2
23	5.2	5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits		4
24	5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans		2
25	5.3	5.3.2 Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge		2
26	5.4	5.4.1 Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence		5
27	5.5	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales	Annuaires statistiques INSEED	2

N°	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Source	Etat[8]
28	5.5	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	Annuaires statistiques INSEED	2
29	5.6	5.6.1 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative	Aucune source identifiée	6
30	5.6	5.6.2 Nombre de pays dotés de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes et aux hommes de 15 ans ou plus un accès équitable et sans restriction aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine		4
31	5.6	5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit		5
32	5.6	5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres		4
33	5.b	5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe	ECOSIT 2019-2020	2
34	5.c	5.c.1 Proportion de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes		4
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous				
35	8.3	8.3.1 Proportion de l'emploi informel, par secteur et sexe	ECOSIT 2019-2020	2
36	8.5	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés, par sexe, âge, profession et situation au regard du handicap	ECOSIT 2019-2020	2
37	8.5	8.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap	ECOSIT 2019-2020	2
38	8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge	ECOSIT 2019-2020	2
39	8.8	8.8.1 Fréquence des accidents du travail mortels et non mortels pour 100 000 travailleurs, par sexe et statut au regard de l'immigration		5
40	8.8	8.8.2 Niveau de respect des droits du travail (liberté d'association et droit de négociation collective) au niveau national, eu égard aux textes de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et à la législation nationale, par sexe et statut migratoire		5

N°	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Source	Etat[8]
Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein				
41	10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, par sexe, âge et situation au regard du handicap		4
42	10.3	10.3.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme		4
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables				
43	11.2	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par âge, sexe et situation au regard du handicap		4
44	11.7	11.7.1 Part moyenne de la surface bâtie des villes qui est un espace ouvert à usage public pour tous, selon le sexe, l'âge et les personnes handicapées		5
45	11.7	11.7.2 Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge, situation au regard du handicap et lieu des faits (au cours des 12 mois précédents)		5
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions				
46	13.3	13.3.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants		6
Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous				
47	16.1	16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge		6
48	16.1	16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause		5
49	16.2	16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation		4
50	16.2	16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans	MICS 2019	2

N°	Numéro Cible	Indicateur ODD Genre (issus de la liste minimale)	Source	Etat[8]
51	16.7	16.7.1 Répartition des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale		4
52	16.7	16.7.2 Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population		4
53	16.b	16.b.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme		4

Source : élaboré par le consultant sur la base des ODD

Les faits marquants qui se dégagent de l'analyse du tableau sur la situation de la disponibilité des indicateurs ODD genre au Tchad se présentent comme suit :

1. MANQUE DE DONNÉES POUR UN SUIVI ADÉQUAT DES INDICATEURS ODD GENRE

- ➔ Sur les 53 indicateurs listés, 47 sont classés comme non disponibles ou partiellement disponibles (c'est-à-dire non pleinement opérationnels), soit **88,7%** des indicateurs.
- ➔ Cela souligne les importants défis en matière de collecte et de production des données désagrégées par sexe nécessaires.

2. DISPONIBILITÉ MOYENNE DES INDICATEURS SUR LA PAUVRETÉ, LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION

- ➔ Les indicateurs des ODD 1 (pauvreté), 3 (santé) et 4 (éducation) semblent globalement mieux renseignés, grâce notamment à l'existence d'enquêtes périodiques comme **ECOSIT, l'EDS, MICS.**
- ➔ Cependant, des lacunes subsistent notamment en rapport à leur actualité.

3. MANQUE DE DONNÉES SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION

De nombreux indicateurs clés des ODD 5 (égalité des sexes), 8 (travail décent) et 16 (paix et institutions) souffrent d'un déficit important de données disponibles au Tchad, entravant le suivi des progrès réalisés.

5.2.1
Violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées par un partenaire intime
Données non actuelles

5.2.2
Violences sexuelles infligées par une personne autre que le partenaire intime
Données non actuelles

5.6.1
Autonomie des femmes dans les décisions relatives à leur santé reproductive
Pas de données récentes

5.a.1
Droits fonciers des femmes
Données manquantes pour le Tchad

Cette absence de données reflète les défis de collecte et de suivi statistique auxquels le Tchad est confronté, en particulier pour des questions aussi sensibles que l'égalité hommes-femmes et les violences basées sur le genre. Cela entrave l'évaluation précise des progrès réalisés et des domaines nécessitant davantage d'efforts pour atteindre l'ODD 5 d'ici 2030 au Tchad.

Le renforcement des capacités statistiques, la conduite d'enquêtes représentatives et la priorisation du suivi sur l'égalité des sexes sont des mesures importantes pour combler ces lacunes de données au Tchad.

4. RÔLE CENTRAL DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES ET RECENSEMENTS

Les enquêtes comme ECOSIT, EDS, MICS et RGPH sont identifiées comme sources principales pour de multiples indicateurs genre, soulignant leur importance mais aussi la nécessité de les pérenniser et améliorer.

5. EFFORTS RENFORCÉS REQUIS DANS CERTAINS DOMAINES

Des efforts supplémentaires semblent nécessaires pour mieux capter des dimensions comme les violences basées sur le genre, l'autonomisation économique des femmes, ou l'accès équitable aux services de base.

Ces efforts pourraient se concentrer sur les actions ci-après :

1. Conduire régulièrement des enquêtes nationales représentatives sur les violences faites aux femmes (conjugales, sexuelles, etc.) auprès des ménages, en impliquant la société civile tchadienne dans la conception et la réalisation desdites enquêtes.
2. Intégrer des modules spécifiques sur l'autonomie décisionnelle des femmes, leur santé reproductive, leurs droits fonciers, etc. dans les grandes enquêtes existantes comme l'Enquête Démographique et de Santé ou les enquêtes agricoles comme l'Enquête Agricole de Conjoncture.
3. Renforcer les capacités des agents recenseurs et enquêteurs, en particulier sur la sensibilisation aux questions de genre et la conduite d'entretiens sur des sujets sensibles.
4. Renforcer les systèmes d'enregistrement administratif des cas de violences basées sur le genre dans les services déconcentrés (police, justice, santé).
5. Appuyer le suivi sexo-spécifique des bénéficiaires des programmes sectoriels (éducation, santé, agriculture, etc.) pour mesurer les écarts hommes-femmes.
6. Renforcer les partenariats avec des instituts de recherche, universités, ONG spécialisées pour l'analyse de ces données sensibles au genre.
7. Assurer une redevabilité accrue et un meilleur accès public aux statistiques désagrégées sur l'égalité femmes-hommes.

3.2 3.2. Offre de statistique de genre au Tchad

Les principales sources de données pour les statistiques de genre au Tchad incluent les trois volets ci-après. Il s'agit des :

- *sources administratives (*Statistiques de l'Éducation, Statistiques sanitaires, Statistiques de l'Emploi et du Travail) ;

- *enquêtes diverses (ECOSIT, EDS, MICS,* Enquêtes sur les violences basées sur le genre. Enquête emploi du temps, Enquêtes spécifiques menées par des organismes comme le MFPPE ainsi que par diverses ONG, ciblant des aspects particuliers du genre *auprès des ménages et/ou auprès des entreprises) ;*
- *Recensements (*Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Recensement de l'Agriculture, Recensement de l'Elevage, Recensement des entreprises).

3.2.1. SOURCES ADMINISTRATIVES

Les sources administratives sollicitées dans le cadre de la production statistique des indicateurs de genre concernent essentiellement les statistiques sanitaires, les statistiques de l'éducation et potentiellement les statistiques sur l'état civil si elles sont bien tenues. Les sources administratives au Tchad présentent des atouts indéniables mais aussi des faiblesses et soulèvent d'énormes défis.

AU TITRE DES FORCES, ON PEUT SOULIGNER LES ASPECTS CI-APRÈS :

- Existence de systèmes d'information sectoriels dans plusieurs ministères (agriculture, éducation, santé, etc.) permettant de collecter des données administratives désagrégées par sexe ;
- Certaines sources (santé, éducation) offrent une bonne couverture nationale et une périodicité régulière (annuelles, trimestrielles) ;
- Des efforts ont été entrepris pour harmoniser les concepts, définitions et classifications utilisés.

AU NIVEAU DES FAIBLESSES, IL Y A LIEU DE NOTER LES POINTS CI-APRÈS :

- Faible niveau de désagrégation des données (âge, situation géographique, etc.) limitant les analyses ;
- Faible couverture spatiale des données compte tenu du contexte humanitaire et sécuritaire au Tchad ou en raison des problèmes d'accessibilité (provinces inaccessibles pendant six mois au cours d'une année en raison des inondations)
- Problèmes de qualité des données (exhaustivité, cohérence, exactitude) dans certaines sources ;
- Capacités techniques et financières limitées pour la production et l'exploitation des statistiques et de statistiques de genre plus spécifiquement.

LES DÉFIS MAJEURS SUBSISTANT AU NIVEAU DES SOURCES ADMINISTRATIVES SE PRÉSENTENT COMME SUIT :

- Assurer l'investissement durable dans le renforcement des systèmes d'information administratifs sectoriels ;
- Former et doter en ressources les structures en charge de la collecte et du traitement des données ventilées ;
- Mettre en place des mécanismes de coordination, de partage et d'échanges entre les différents producteurs ;
- Développer une culture statistique en faveur de l'utilisation des données administratives pour le suivi des statistiques et des statistiques de genre plus particulièrement ;
- Impliquer davantage les utilisateurs à travers des mécanismes de dialogue utilisateurs-producteurs dans l'identification des besoins en données sexospécifiques.

Malgré les progrès réalisés, de nombreux défis restent à relever pour optimiser les sources administratives existantes et les valoriser pleinement dans la production des statistiques de genre au Tchad. Un appui technique et financier conséquent reste nécessaire pour promouvoir l'utilisation des sources administratives.

3.2.2. ENQUÊTES STATISTIQUES

Si la production des statistiques administratives a été faible au cours des cinq dernières années, il est remarquable de noter que plusieurs opérations statistiques ont été conduites au Tchad pendant cette même période. Des efforts significatifs ont été observés dans la réalisation des enquêtes nationales régulières (ECOSIT, qui est mise en œuvre tous les trois (3) ans (ECOSIT2, 3, 4, 5), EDST, MICS) qui constituent des sources de données importantes pour la production et l'analyse des statistiques de genre.

Malgré ces efforts d'enquêtes, certains défis demeurent : couverture géographique incomplète (les zones d'insécurité sont faiblement prises en compte dans le champ des enquêtes), qualité et comparabilité des données à améliorer. Un renforcement des capacités et de la coordination des enquêtes reste nécessaire pour disposer de statistiques de genre fiables et à jour.

Les enquêtes statistiques représentent une source importante de données pour la production de statistiques de genre au Tchad. Cependant, leur capacité à fournir des statistiques de genre varie selon plusieurs facteurs.

Points forts :

- La plupart des grandes enquêtes nationales (ECOSIT, EDST, MICS, etc.) intègrent le genre comme variable de désagrégation clé dans leurs questionnaires ;
- Les méthodologies d'enquête permettent d'obtenir des données représentatives aux niveaux national, provincial et selon d'autres caractéristiques (milieu de résidence, sexe, quintile de richesse, etc.) ;

Des modules spécifiques liés au genre notamment sur les violences basées sur le genre dans les enquêtes nationales ont été implémentés.

Modules intégrés dans les enquêtes nationales :

EDS-MICS 2014-2015

Enquête Démographique et de Santé - Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

Cette enquête comprenait un module spécifique **«Violences domestiques»** dans le questionnaire femme

Les résultats ont montré que

PLUS DE 10 % des femmes avaient subi des violences sexuelles depuis l'âge de 15 ans.

26,4 % des femmes avaient subi des violences physiques.

MICS 2019

Cette enquête a fourni des données actualisées, révélant que **17,4 %** des femmes âgées de 15 à 49 ans se sont personnellement sentis victimes de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois en raison d'un motif de discrimination interdit par le droit international relatif aux droits humains.

Enquêtes spécifiques : pas d'enquêtes spécifiques sur les VBG

Des efforts de renforcement des capacités des équipes de l'INSEED en matière de statistiques de genre ont été menés.

Initiatives de développement des capacités en matière de statistiques de genre à l'INSEED

1. Création de l'OPEG (Observatoire pour la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de Genre)

Année : 2022 – Créé par décret présidentiel

Mission : Monitoring, contrôle et évaluation des progrès réalisés en matière de promotion de genre et des droits des femmes

Fonctions spécifiques : Collecter, produire, centraliser et diffuser les données qualitatives et quantitatives par des analyses, études et recherches sur la situation du genre au niveau local, national et continental

2. Base de données de l'OPEG

Lancement : 10 décembre 2023 à l'hôtel Amitié

Objectif : Documenter les violences basées sur le genre

Appui technique : UNFPA a apporté son appui pour la présentation de la base de données de l'OPEG

3. Programmes de formation spécifiques

Formation statistiques agricoles (2017) en mettant en évidence la prise en compte du genre dans les statistiques agricoles :

- Cours de formation sur les statistiques agricoles organisé du 27 février au 1er mars 2017
- Animé par M. Kouassi N'Goran, directeur de la comptabilité nationale et des statistiques des entreprises à l'Institut national de la statistique (INS) de Côte d'Ivoire
- Organisé dans le cadre du Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB)

Formation ressources humaines (2023) avec prise en compte du genre :

- Formations d'avril à mai 2023 pour les cadres de l'INSEED en charge des ressources humaines et de la communication
- Financées par le projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC)

4. Initiatives spécifiques aux statistiques de genre

Collaboration avec l'OPEG :

- Organisation d'ateliers de validation de documents sur les questions genre en collaboration entre l'OPEG, le ministère de la Femme et la FAO

Intégration dans les enquêtes nationales : Bien que les informations ne mentionnent pas explicitement le genre, les enquêtes nationales intègrent systématiquement la dimension genre :

- EDS-MICS avec modules spécifiques sur les violences domestiques
- MICS avec désagrégation systématique des données par sexe

Faiblesses/Défis :

- Manque d'harmonisation des concepts, définitions et classifications liés au genre entre les différentes enquêtes ;
- Insuffisance de modules spécifiques sur le genre dans les enquêtes généralistes pour approfondir certaines thématiques ;
- Limites de représentativité statistique au-delà du niveau provincial pour certaines enquêtes ;
- Difficultés méthodologiques pour capter certains phénomènes de genre (travail domestique non rémunéré, autonomisation, etc.) ;
- Capacités techniques et financières limitées pour la conduite régulière d'enquêtes spécifiques sur le genre ;
- Contraintes sécuritaires limitant l'accès à certaines zones, notamment dans les provinces frontalières du Lac Tchad et du Tibesti.

Pour renforcer et optimiser leur potentiel à générer les statistiques de genre, il sera essentiel d'investir davantage dans la qualité des enquêtes existantes et de mener des enquêtes complémentaires sur des dimensions particulières du genre (VBG, emploi du temps, traite des enfants). Le renforcement des capacités, l'harmonisation des outils et l'analyse approfondie des données sont aussi des défis majeurs à relever pour l'INSEED et les autres acteurs du Système Statistique National tchadien.

Tableau 4 : *Enquêtes statistiques envisagés*

Opérations statistiques	Périodicité	Thématiques abordées	Capacité à générer des statistiques de genre
Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Tchad (ECOSIT)	Tous les trois ans	L'emploi, la santé, l'éducation, la protection sociale, etc. désagrégées par sexe	Forte
Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDSM-VII)	Tous les 5 ans	Démographie, santé de la reproduction, VBG, morbidité	Forte
Enquête MICS	Tous les 5 ans	Démographie, santé de la reproduction, VBG, morbidité	Forte
Enquête sur la Prévalence des Violences Faites aux Femmes	Enquête ponctuelle	Données sur différentes formes de violences subies par les femmes	Forte

Source : Elaboré par le consultant

3.2.3. RECENSEMENTS

Le Gouvernement du Tchad, à travers l'INSEED, a réalisé en 2009 son deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) et prépare actuellement le troisième recensement (RGPH3) avec un recours massif aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), aux technologies géospatiales avancées et au Système d'Information Géographique (SIG).

En matière de recensement économique, l'INSEED a mené le Recensement Général des Entreprises (RGE) qui est une opération statistique visant à répertorier toutes les unités économiques formelles et informelles du pays pour la production d'informations statistiques nécessaires à la prise de décision. À cet effet, il permet d'améliorer de façon significative le système d'informations sur les statistiques d'entreprises au Tchad et d'actualiser les agrégats macroéconomiques, notamment le Produit Intérieur Brut (PIB), et la mise à jour des indicateurs conjoncturels.

Une analyse de la capacité du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et du Recensement Général des Entreprises (RGE) au Tchad à générer des statistiques de genre permet de dégager au niveau de ces deux recensements les points forts et limites ci-après :

LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH)

Points forts :

- Le RGPH couvre la totalité de la population et permet d'obtenir des données représentatives à tous les niveaux géographiques (national, provincial, départemental) ;
- Le sexe est une variable clé collectée permettant de désagréger la plupart des indicateurs démographiques et socio-économiques ;
- Certaines thématiques importantes pour le genre sont abordées : éducation, emploi, fécondité, ménages dirigés par les femmes, etc.

Faiblesses :

- Périodicité très espacée (le dernier RGPH date de 2009) limitant la disponibilité de données actualisées ;
- Nombre restreint de questions spécifiques sur la situation des femmes (autonomisation, violences, etc.) ;
- Manque de recoupements entre le sexe et d'autres caractéristiques clés pour approfondir les analyses de genre ;
- Difficultés d'accès à certaines zones en raison de l'insécurité.

LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES (RGE)

Points forts :

- Permet de disposer de données sur les caractéristiques des établissements économiques formels et informels ;
- Le sexe du dirigeant/propriétaire est collecté, offrant des statistiques sur les entreprises dirigées par des femmes ;
- Certaines variables permettent d'analyser les différences hommes-femmes dans l'entrepreneuriat.

Faiblesses :

- Ne couvre pas les activités économiques non commerciales des ménages où les femmes sont très présentes ;
- Peu de variables spécifiques pour analyser les contraintes/opportunités des femmes entrepreneures ;
- Difficultés méthodologiques pour capter l'économie informelle non structurée, particulièrement importante dans le contexte tchadien ;
- Couverture géographique incomplète en raison des contraintes sécuritaires dans certaines provinces.

En somme, bien que les recensements fournissent une base importante pour les statistiques de genre grâce à leur exhaustivité, un approfondissement des thématiques et variables de genre serait nécessaire pour mieux cerner les inégalités. Un renforcement des outils et méthodologies utilisés reste crucial, tout comme la nécessité de réaliser le RGPH3 qui permettra d'actualiser des données démographiques et rendre disponibles les statistiques de genre.

Le Tchad a également réalisé des recensements dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, bien que ces opérations aient été moins régulières que les recensements de population.

CES RECENSEMENTS AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE ONT PERMIS DE COLLECTER CERTAINES DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE, NOTAMMENT :

- Le sexe des chefs d'exploitation
- La répartition des tâches agricoles et d'élevage selon le genre
- L'accès aux ressources productives (terre, crédit, intrants) selon le genre

Ces données sont importantes pour comprendre les inégalités de genre dans le secteur rural tchadien, bien que leur analyse et leur diffusion aient été limitées.

Tableau 5 : *Recensements prévus au cours de période 2022-2026*

Principales opérations d'enquêtes et recensement	Année de mise en œuvre	Périodicité
Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H)	2026	Tous les 10 ans
Recensement Général des Unités Economiques	2026	Tous les 10 ans

Source : Synthèse effectuée par le consultant

Au regard de ces réalisations statistiques, on peut se satisfaire d'une offre convenable pour la production à périodicité acceptable des indicateurs ODD genre et des indicateurs de suivi des agendas nationaux. Le défi reste dans l'organisation institutionnelle et la valorisation optimale des bases de données, dans l'analyse genre approfondie, la diffusion et l'utilisation des produits valorisant les statistiques de genre pour une prise de décision pertinente et adéquate pour la réduction des inégalités genre.

Dans le cadre des recensements et enquêtes prévus pour la période 2022-2026, notamment le RGPH-3 (Troisième Recensement Général de la Population, de l'Habitat et de l'Agriculture), l'INSEED dispose d'une opportunité stratégique pour renforcer la production de statistiques de genre de qualité et contribuer efficacement au suivi de l'ODD 5.

Il est à cet effet fortement recommandé d'intégrer systématiquement la dimension genre à toutes les étapes des opérations de recensement et développer un plan d'analyse genre spécifique pour optimiser l'exploitation des données collectées.

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES CI-APRÈS PEUVENT ÊTRE INITIÉES DANS LE CADRE DE L'IMPLÉMENTATION DE CETTE RECOMMANDATION.

1

Phase de préparation et planification

- **Créer une unité genre ad hoc** au sein de l'équipe du Bureau Central de Recensement, composée d'experts en statistiques de genre
- **Intégrer des indicateurs genres spécifiques** dans les questionnaires (temps consacré au travail domestique non rémunéré, accès aux ressources, participation aux prises de décision, etc.)
- **Former l'ensemble du personnel** (superviseurs, contrôleurs, enquêteurs) sur les concepts et enjeux de genre
- **Développer des modules de sensibilisation** pour les populations enquêtées sur l'importance de la collecte de données désagrégées par sexe

2

Phase de collecte

- **Assurer une représentation équilibrée** d'enquêteurs hommes et femmes dans les équipes
- **Adapter les horaires de collecte** pour tenir compte des contraintes spécifiques des femmes
- **Mettre en place des protocoles** pour interroger directement les femmes sur certains sujets sensibles
- **Renforcer les mesures de confidentialité** particulièrement pour les questions relatives aux violences basées sur le genre

3

Phase de traitement et analyse

- **Élaborer un plan d'analyse genre détaillé** avant le démarrage des opérations, incluant :
  - ➔ Les variables à croiser systématiquement par sexe
  - ➔ Les indicateurs genre prioritaires à calculer
  - ➔ Les analyses différentielles par milieu de résidence, âge, niveau d'éducation
- **Constituer une équipe d'analystes formés aux statistiques de genre** pour l'exploitation des données
- **Prévoir des rapports thématiques spécifiques** sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

4

Phase de diffusion et utilisation

- **Publier un rapport dédié aux statistiques de genre** en plus du rapport principal
- **Organiser des sessions de restitution spécifiques** avec les acteurs travaillant sur l'égalité des sexes
- **Développer des tableaux de bord genre** facilement accessibles aux décideurs et planificateurs
- **Créer des produits de communication adaptés** (infographies, fiches synthétiques) pour vulgariser les résultats

Partenariats stratégiques recommandés

Collaborer étroitement avec l'OPEG pour l'exploitation et l'analyse des données genre

Impliquer le MFPPE dans toutes les phases

Solliciter l'appui technique des agences spécialisées (UNFPA, ONU Femmes) pour le renforcement des capacités

Cette recommandation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du système statistique national tchadien et de renforcement de sa capacité à produire des données de qualité pour l'égalité des sexes.

Par ailleurs, il est utile de renforcer les statistiques administratives au niveau de l'éducation, de la santé, du Ministère en charge du Genre et de procéder à des études spécifiques (analyse du budget de l'Etat dans le sens de la prise en compte des aspects genre).

3.3. Analyse des capacités en ressources

3.3.1. RESSOURCES HUMAINES

L'analyse des capacités techniques du système statistique national tchadien et des statistiques de genre révèle que des efforts substantiels en matière de mise à disposition de personnel technique qualifié et de formation spécialisée doivent être déployés au niveau de l'INSEED (direction générale), du Ministère de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance, ainsi que des autres structures impliquées dans la production de statistiques de genre. Il convient de noter que

les capacités limitées touchent également les services statistiques sectoriels des différents ministères.

Au 31 juillet 2023, l'effectif de l'INSEED en ressources humaines s'élève à **134 agents**, marquant une diminution préoccupante de 32 agents par rapport à 2021 (166 agents). Cette tendance baissière reflète les défis de rétention du personnel qualifié.

Effectif total au 31 juillet 2023

134 agents

Diminution de

32 agents

par rapport à 2021 (166 agents)

L'EFFECTIF SE RÉPARTIT COMME SUIT :

36 ingénieurs statisticiens (5 ISE, 15 ISD et 16 IS), représentant le noyau technique de l'institution

8 économistes

10 informaticiens

19 Adjoints Techniques de la Statistique

4 Agents Techniques de la Statistique

4 cartographes

20 autres cadres

9 agents de collecte

24 personnels d'appui

L'évolution du personnel entre 2021 et 2023 révèle une **érosion critique des capacités techniques**, notamment avec la perte de 11 Ingénieurs Statisticiens Économistes (de 16 à 5) et de 7 Ingénieurs Statisticiens (de 23 à 16). Cette diminution d'effectifs affecte particulièrement la capacité de l'INSEED à produire des analyses approfondies, y compris dans le domaine des statistiques de genre.

Pour pallier le déficit chronique de personnel qualifié, l'INSEED a eu recours au recrutement d'agents temporaires (démographes, statisticiens, enquêteurs) lors de la mise en œuvre d'opérations d'envergure telles que l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).

L'analyse des capacités en ressources humaines révèle les constats suivants :

- **Quasi-absence d'experts spécialisés en statistiques de genre** au sein de l'INSEED et des services statistiques sectoriels, aucun poste n'étant spécifiquement dédié à cette thématique ;
- **Effectifs globalement insuffisants et en diminution**, passant de 166 à 134 agents entre 2021 et 2023, avec un personnel faiblement formé aux concepts, méthodologies et outils d'analyse selon le genre ;
- **Absence de personnel dédié exclusivement aux statistiques de genre** dans toutes les structures du système statistique national ;
- **Besoin urgent de renforcement des capacités** par la formation continue du personnel existant et le recrutement de spécialistes en statistiques désagrégées par sexe pour inverser la tendance baissière des effectifs ;
- **Nécessité de stabiliser les effectifs** et d'améliorer les conditions de travail pour réduire l'attrition du personnel qualifié.

3.3.2. RESSOURCES FINANCIÈRES

L'analyse des ressources financières disponibles pour les statistiques de genre au Tchad fait ressortir les constats suivants :

- **Allocation budgétaire jugée insuffisante** par les structures rencontrées pour les activités statistiques liées au genre, tant au niveau de l'INSEED que des ministères sectoriels ;
- **Dépendance structurelle aux financements extérieurs** (partenaires bilatéraux, multilatéraux et organisations internationales) pour la réalisation d'opérations majeures (enquêtes nationales, recensements, études spécialisées) ;
- **Difficultés persistantes, relevées lors des entretiens et communes aux systèmes statistiques de la région** (rapports PRESS de PARIS21), à mobiliser des ressources budgétaires nationales durables pour assurer le suivi régulier et la production continue de statistiques de genre ;
- **Nécessité impérieuse d'accroître les investissements publics** et de diversifier les sources de financement pour garantir la pérennité du système de production de statistiques de genre ;
- **Besoin de développer des mécanismes de financement innovants** et de renforcer les partenariats stratégiques avec les bailleurs de fonds.

3.3.3. RESSOURCES TECHNIQUES ET INFRASTRUCTURES

L'analyse des ressources techniques dégage les faits ci-après :

- Équipements informatiques et logiciels d'analyse de données anciens : plusieurs structures utilisent des versions sous licences antérieures à 2015, voire non licenciées dans certaines structures ;

- Manque d'outils techniques adaptés pour le traitement statistique du genre au niveau de certaines structures sectorielles du SSN, selon les déclarations des structures rencontrées (bases de données, applicatifs, etc.) ;
- Insuffisances des infrastructures physiques signalées par plusieurs structures rencontrées (salles informatiques, centres serveurs, etc.) ;
- Besoin de moderniser les infrastructures techniques et de renforcer l'équipement.

En somme, malgré des acquis, d'importants défis en ressources humaines, financières, techniques et institutionnelles doivent être relevés pour permettre au Tchad de disposer d'un système statistique genre performant et durable.

3.3.4. COMPRÉHENSION DES ENJEUX : SYSTÈME STATISTIQUE DE GENRE AU TCHAD : ÉTAT ET PERSPECTIVES

Le système statistique tchadien a connu des avancées notables ces dernières années, mais fait face à de nombreux défis spécifiques au contexte national. En matière de statistiques de genre, les capacités restent limitées malgré l'importance croissante accordée à cette thématique dans les politiques publiques.

Pour renforcer le système de statistiques de genre au Tchad, plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- Renforcement des capacités techniques et humaines de l'INSEED et des services statistiques ministériels ;
- Intégration systématique de la dimension genre dans toutes les opérations statistiques ;
- Modernisation des outils de collecte adaptés au contexte tchadien (utilisation accrue des technologies mobiles) ;
- Mobilisation de ressources nationales et internationales dédiées aux statistiques de genre ;
- Renforcement de la coordination entre acteurs nationaux et partenaires techniques ;
- Préparation et réalisation du RGPH3 avec une forte composante genre.

Le développement d'un système statistique de genre performant constitue un levier essentiel pour orienter les politiques publiques visant à réduire les inégalités entre hommes et femmes au Tchad et à renforcer l'autonomisation des femmes tchadiennes.

3.3.5. ÉTAT ACTUEL DE LA DIFFUSION DES STATISTIQUES GENRE

Au Tchad, la diffusion des statistiques de genre s'appuie principalement sur l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED) et les systèmes d'information statistique des ministères techniques. Les mécanismes existants comprennent :

- La publication d'annuaires statistiques nationaux ;

- Les bulletins statistiques sectoriels ;
- L'organisation ponctuelle d'ateliers de dissémination ;
- Le récent livret genre en cours de finalisation avec l'appui de la Banque Mondiale.

Ces efforts, bien qu'importants, restent insuffisants pour une diffusion optimale des statistiques genre, notamment en raison de l'absence de cadres de concertation permanents entre producteurs et utilisateurs de données.

FAIBLESSES IDENTIFIÉES ET PISTES D'AMÉLIORATION

1. Accès limité aux données primaires

L'insuffisance de partage des bases de données et fichiers statistiques limite les analyses approfondies et les recherches secondaires. Pour améliorer cette situation, il serait pertinent de :

- Créer un portail de données ouvertes dédié aux statistiques genre ;
- Mettre en place une politique claire de partage des données anonymisées ;
- Former les utilisateurs à l'exploitation des micro données.

2. Sous-utilisation des médias et de la société civile

La faible implication des médias et organisations de la société civile réduit considérablement la portée des statistiques genre. Des améliorations pourraient inclure :

- Développer des partenariats formels avec les médias nationaux et communautaires ;
- Former les journalistes à l'interprétation et la vulgarisation des statistiques genre ;
- Mobiliser les associations féminines et les ONG comme relais d'information.

3. Analyse et valorisation insuffisantes des données

Les données collectées ne sont pas suffisamment analysées ni présentées de manière accessible. Pour renforcer cet aspect :

- Élaborer des notes d'analyse thématiques sur les questions de genre ;
- Produire des infographies et supports visuels adaptés à différents publics ;
- Développer des policy briefs à destination des décideurs politiques.

4. Absence de plateforme dédiée aux statistiques genre

L'absence d'une plateforme spécifique limite la visibilité et l'accessibilité des statistiques genre. Pour y remédier :

- Créer une section dédiée aux statistiques genre sur le site de l'INSEED ;
- Développer une application mobile d'accès aux indicateurs clés sur le genre ;
- Mettre en place un tableau de bord interactif permettant des visualisations personnalisées.

5. Dialogue insuffisant entre producteurs et utilisateurs

Le manque d'interactions entre producteurs et utilisateurs affecte la pertinence des statistiques produites. Des solutions incluent :

- Institutionnaliser des forums annuels sur les statistiques genre ;
- Établir un comité consultatif multipartite sur les statistiques genre ;
- Mettre en place un mécanisme de feedback pour adapter les productions statistiques aux besoins des utilisateurs.

Initiatives contextualisées pour le Tchad

Pour adapter ces améliorations au contexte tchadien, il convient de prendre en compte :

- La diversité linguistique et culturelle du pays en proposant des contenus en arabe, français et langues locales importantes ;
- Les défis d'accès à internet en développant des formats de diffusion adaptés (radio communautaire, messages SMS) ;
- Les spécificités régionales en produisant des analyses désagrégées par région ;
- La collaboration avec les autorités traditionnelles et religieuses pour la diffusion de messages clés sur l'égalité de genre ;
- La mise en œuvre de ces recommandations permettrait d'améliorer considérablement la diffusion et l'utilisation des statistiques genre au Tchad, contribuant ainsi à des politiques plus inclusives et équitables.

RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'analyse de situation des statistiques de genre au Tchad et, sur la base des principaux résultats et défis identifiés dans le système statistique national tchadien en matière de genre, les recommandations suivantes sont formulées à l'intention des différentes parties prenantes. Il s'agit de :

À L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT

Renforcement du cadre institutionnel et financier :

- **Appuyer le plaidoyer de l'INSEED en faveur de la consolidation et de l'accroissement des ressources publiques dévolues à la statistique** — notamment celles issues de la redevance statistique — avec une part dédiée au suivi des statistiques de genre dans le cadre des ODD ;
- **Institutionnaliser la budgétisation sensible au genre** dans l'ensemble des départements ministériels et renforcer les capacités des cadres à son utilisation ;
- **Instaurer un mécanisme d'évaluation périodique** de l'impact des politiques publiques sur la réduction des inégalités de genre, en s'appuyant sur des indicateurs statistiques fiables ;
- **Mettre en place un tableau de bord national** sur l'égalité de genre, régulièrement actualisé et présenté lors des Conseils des Ministres.

Renforcement des capacités techniques et matérielles :

- **Doter en ressources humaines, financières et en équipements** la Direction des Statistiques du Ministère de la Femme, l'Observatoire du Genre et le CELIAF (Cellule de Liaison des Associations Féminines du Tchad) pour s'assurer de la prise en main des activités statistiques tant au niveau central qu'au niveau décentralisé ;
- **Renforcer les capacités techniques** des structures statistiques dans les régions à forts défis sécuritaires et humanitaires (provinces du Lac Tchad, de l'Est et du Sud, notamment pour la désagrégation infranationale des indicateurs, sans préjudice de la portée nationale des opérations en cours telles que le RGPH) ;
- **Garantir la connectivité des structures statistiques** à travers un programme d'équipement en matériel informatique et accès internet adapté au contexte local ;
- **Initier un programme national de formation** dédié aux statistiques de genre, incluant des bourses d'études spécifiques.

À L'ENDROIT DU MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONAL

Coordination et réglementation :

- **Restructurer et dynamiser le Conseil National de la Statistique (CNS)** en y intégrant une commission spécifique sur les statistiques de genre ;
- **Renforcer le cadre officiel de coordination** en matière de statistiques de genre et établir des procédures claires de collaboration entre l'INSEED, le Ministère de la Femme et les autres producteurs de données.

Sensibilisation et promotion :

- **Organiser des réunions de haut niveau** (journée parlementaire, communication gouvernementale, échanges avec les universitaires) sur les résultats statistiques en général et sur les statistiques de genre en particulier ;
- **Institutionnaliser un forum national annuel** sur le genre, rassemblant producteurs et utilisateurs des données ;
- **Promouvoir l'intégration des questions de genre** dans tous les grands exercices de collecte statistique.

Aspects budgétaires et programmatiques :

- **Renforcer l'opérationnalisation de budgets sensibles au genre** au niveau du budget général de l'État et celui des Ministères sectoriels ;
- **Intégrer des indicateurs de performance liés au genre** dans les contrats d'objectifs des départements ministériels.

À L'ENDROIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES (INSEED)

Structuration et planification stratégique :

- **Créer formellement une division des statistiques de genre** au sein de l'INSEED, dotée d'un personnel qualifié et d'un cahier de charges clair ;
- **Intégrer explicitement les statistiques de genre** dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique en préparation, tant d'un point de vue stratégique que dans le plan d'actions.

Production et qualité des données :

- **Conduire régulièrement des enquêtes nationales** représentatives sur les violences basées sur le genre, adaptées au contexte socioculturel tchadien ;
- **Intégrer systématiquement la dimension genre à toutes les étapes des opérations de recensement et développer un plan d'analyse genre spécifique pour optimiser l'exploitation des données collectées ;**

- **Renforcer les systèmes d'enregistrement administratif** des cas de violences basées sur le genre dans les services déconcentrés (police, justice, santé) ;
- **Initier des enquêtes spécifiques** sur l'emploi du temps des femmes et des hommes dans le contexte tchadien.

Diffusion et valorisation :

- **Créer une plateforme numérique dédiée** aux statistiques de genre sur le site web de l'INSEED ;
- **Publier régulièrement des bulletins statistiques** sur le genre, accessibles et adaptés à différents publics ;
- **Développer des formats de communication innovants** (infographies, vidéos, messages radio en langues locales) pour toucher un public plus large ;
- **Organiser des ateliers de dissémination** ciblés pour les décideurs, la société civile et les médias ;
- **Initier des publications ou des notes d'analyse** valorisant les statistiques de genre (format 4 pages, lettre au Ministre, notes stratégiques).

Partenariats et renforcement des capacités :

- **Développer des partenariats formalisés** avec les universités tchadiennes, les centres de recherche et les organisations de la société civile ;
- **Former systématiquement le personnel statistique** aux méthodes de collecte et d'analyse des données sensibles au genre ;
- **Appuyer le renforcement des capacités des OSC** pour une meilleure production et utilisation des données générées par les citoyens.

À L'ENDROIT DU MINISTÈRE DE LA FEMME ET DE L'ENFANCE

Leadership et coordination :

- **Positionner les statistiques de genre dans les fora de haut niveau** : séminaires gouvernementaux, séminaires parlementaires et autres foras de la Société Civile ;
- **Renforcer la coordination avec les mécanismes provinciaux** de promotion de la femme pour la collecte des données.

Plaidoyer et utilisation des données :

- **Mener un plaidoyer soutenu** auprès du Ministère des Finances pour accroître la dotation financière dévolue aux activités statistiques relatives au genre ;
- **Organiser des sessions de sensibilisation** des autorités traditionnelles et religieuses sur la base des données de genre ;
- **Produire des rapports périodiques** sur la situation des inégalités genre au Tchad, s'appuyant sur des données fiables.

À L'ENDROIT D'ONU FEMMES ET AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Appui technique et financier :

- **Soutenir techniquement le processus d**'élaboration de la SNDS en veillant à la prise en compte du genre ;
- **Fournir une assistance technique spécialisée** à l'INSEED et au MFPPE pour le développement des statistiques de genre à travers la mise en place d'un projet de dynamisation de la production et de l'utilisation des statistiques de genre ;
- **Faciliter le partage d'expériences et de bonnes pratiques** avec d'autres pays africains ayant développé des systèmes statistiques de genre performants ;
- **Appuyer financièrement la réalisation d'enquêtes spécifiques** sur les questions de genre.

Plaidoyer et sensibilisation :

- **Élaborer des plaidoyers de haut niveau** à partir des publications dédiées sur les bases des statistiques du genre ;
- **Appuyer les commémorations des journées spécifiques** (Journée de la femme, journées sur les VBG, Journée africaine de la statistique) avec l'utilisation et la valorisation des statistiques du genre ;
- **Sensibiliser les médias nationaux et internationaux** sur les enjeux du genre au Tchad à partir des données statistiques ;
- **Soutenir les initiatives de la société civile** visant à promouvoir l'utilisation des statistiques de genre.

À L'ENDROIT DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

Plaidoyer et mobilisation :

- **Renforcer le plaidoyer** pour l'utilisation des statistiques dans les politiques d'égalité de genre ;
- **Promouvoir la redevabilité des autorités** face aux disparités de genre révélées par les statistiques.

Production et utilisation des données :

- **Développer des initiatives de collecte de données citoyennes** complémentaires aux statistiques officielles ;
- **Renforcer les capacités internes** en matière d'analyse et d'utilisation des statistiques de genre ;
- **Utiliser systématiquement les données statistiques** dans les actions de plaidoyer ;

- **Contribuer à la diffusion des statistiques de genre** auprès des communautés locales dans des formats accessibles ;
- **Participer activement aux mécanismes de concertation** entre producteurs et utilisateurs de statistiques.

À L'ENDROIT DES UNIVERSITÉS ET CENTRES DE RECHERCHE

Formation et recherche :

- **Intégrer des modules sur les statistiques de genre** dans les cursus universitaires, particulièrement en économie, sociologie et démographie ;
- **Développer des programmes de recherche spécifiques** sur les problématiques de genre mal documentées au Tchad ;
- **Former des statisticiens spécialisés** en analyse des données de genre ;
- **Encourager les thèses et mémoires** utilisant les statistiques de genre.

Partenariats et valorisation :

- **Établir des partenariats formels** avec l'INSEED et le MFPPE pour l'analyse des données ;
- **Contribuer à l'élaboration des méthodologies adaptées** au contexte tchadien ;
- **Organiser des conférences et séminaires** sur les résultats des recherches basées sur les statistiques de genre ;
- **Publier régulièrement des analyses approfondies** sur les questions de genre à partir des données disponibles.

À L'ENDROIT DES MÉDIAS

Information et sensibilisation :

- **Renforcer la couverture médiatique** des questions de genre en s'appuyant sur des données fiables ;
- **Former les journalistes à l'interprétation** et à l'utilisation des statistiques de genre ;
- **Consacrer des émissions spéciales** à la diffusion des résultats des grandes enquêtes sur le genre ;
- **Vulgariser les statistiques de genre** dans les langues nationales à travers les radios communautaires.

Plaidoyer et diffusion :

- **Contribuer au plaidoyer** pour l'amélioration du système statistique national en matière de genre ;

- **Relayer les publications et bulletins statistiques** sur le genre auprès du grand public ;
- **Assurer le suivi médiatique** de l'utilisation des statistiques dans les politiques publiques ;
- **Collaborer avec l'INSEED et le MFPPE** pour des campagnes de communication sur les statistiques de genre.

La mise en œuvre coordonnée de ces recommandations permettra au Tchad de développer progressivement un système statistique genre robuste et efficace, capable de produire des données fiables pour éclairer les politiques publiques et mesurer les progrès vers l'égalité de genre. Cette démarche nécessite un engagement politique fort, une coordination efficace entre les différentes parties prenantes et une mobilisation adéquate des ressources humaines, techniques et financières.

Dans le contexte spécifique du Tchad, caractérisé par des défis sécuritaires, des contraintes budgétaires et une diversité socioculturelle marquée, l'approche devra être progressive et adaptative, en privilégiant dans un premier temps les statistiques liées aux priorités nationales en matière de genre et en renforçant les capacités fondamentales du système statistique.

La transformation du système statistique genre constitue un levier essentiel pour accélérer les progrès du Tchad vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes, mais également pour appuyer la mise en œuvre efficace de la PNG et favoriser un développement inclusif et équitable.

ANNEXE

Tableau 6 : *Liste des personnes rencontrées*

N	Nom et Prénoms	Structure	Responsabilité
1	Amadou Djaouro	INSEED	DGA
2	M. Hachim Ahmat SOULEYMANE	INSEED	Directeur des Statistiques Economiques
3	M. Madjadina REMADJI	INSEED	Responsable en charge de la Coordination statistique
4	M. MOYALBAYE Gotomon	INSEED	Conseiller technique
5	M. SANOUSSI Baradine Abdelkerim	INSEED	Responsable de la Cellule de Gestion des Partenariats et de la Coopération
6	M. YAYA Mamadou	INSEED	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales de l'INSEED
7	Ache Moussa Yoskoimi	INSEED	Cadre
8	Ayang Dousmon Ouangba	INSEED	Cadre
9	Djabir Hassane	INSEED	cadre
10	Fangalma Marandi	INSEED	Cadre
11	Halime Ali Abass	INSEED	Cadre
12	Kaltouma Boukar Tormalta	INSEED	Cadre
13	Lawe Ngaindandji Prosper	INSEED	Cadre
14	Masmian Amos	INSEED	Cadre
15	Moubane Elysee	INSEED	Cadre
16	Senoussi Idriss Ahmat	INSEED	Technicien
17	Souraya Mahamat Saleh	INSEED	Cadre
18	Mme Haoua KOULBOU	Ministère de la Promotion de la Femme	Directrice de la Communication de la Documentation et des Statistiques
19	Mme Noura GAMANE	Ministère de la Promotion de la Femme	Directrice de la Promotion et de la Protection des Droits des Femmes
20	M. Abdel Halim MAHAMAT BAHAR	MESRSFP	Chargé des Statistiques
21	Latifa Bachar Alhatib	MSP	Directrice de la statistique et de l'information sanitaires

N	Nom et Prénoms	Structure	Responsabilité
22	Mme Zilekha Moctor Diphane	Observatoire national pour la Promotion de l'Egalité et de l'équité du genre	Secrétaire Générale adjointe
23	Hibe Ouadjoulievarisiti	Al Wihda Info	Journaliste-Communicateur
24	Djonabaye Israël	Association des Femmes pour l'Appui aux Initiatives de Développement	Chargé de programme
25	Djiraingue Alpha	Association des Jeunes Sociologues du Tchad	Chargé de programme
26	Negob Adéline	Association pour l'Epanouissement de la Femme	Chargé de programme
27	Djanabeye Mbaindo.	Association Tchadienne pour la Non-Violence	Chargé de programme
28	TE-IABE Naoura	Associtations des Femmes Juristes du Tchad (AFJT)	Chargé de programme
29	Senoussi Youssouf Hassan	AUTRE	Cadre
30	Anna Tabitha Bonfert	Banque Mondiale	Economiste
31	Healther Moylan	Banque Mondiale	Economiste
32	Kolobadia Ada Nayihouba	Banque Mondiale	Economiste
33	Miriam Muller	Banque Mondiale	Economiste
34	Damba Kalki Zoua - BCR	BCR	Cadre
35	Habiba Djallah	Bureau de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Tchad	Chargée de Partenariat et Finance
36	Marie Yodamne	Cellule de Liaison des Associations Feminines (CELIAF)	Chargé de programme
37	Achta Djibrine Sy	Coalition des Femmes Tchadiennes Mediatrices pour la Paix Durable (CFTMPD)	Chargé de programme
38	Narbaye Halimé	FM Liberté	Journaliste-Communicateur
39	Habiba Alriade Mahamat	Fondation le Palmier	Chargé de programme
40	Faiza Ahmat Mahamat Zene	MASSNAH	Chargé des Statistiques
41	Famanou Ngassou	MASSNAH	Chargé des Statistiques
42	Sadikh hassan Haggar	MENPC	Chargé des Statistiques
43	Bechir Yaya Djor	MEPA	Chargé des Statistiques
44	Merci Nadebang	MESRSFP	Chargé des Statistiques

N	Nom et Prénoms	Structure	Responsabilité
45	Denenodji Ngarkodji Mireille	MFBEPCI	Chargé des Statistiques
46	Mouna Tom Erdemi	MFBEPCI	Chargé des Statistiques
47	Abdallah Adef	MFE	Chargé des Statistiques
48	Bemba Bekoutou	MFE	Cadre
49	Francis Ndero	MFE	Cadre
50	Gadjingar Roland Mbague	MFE	Chargé des Statistiques
51	Larkingham Amour	MFE	Chargé des Statistiques
52	Merci Nadebang	MFE	Cadre
53	Noel Mbaihodjikem	MFE	Cadre
54	Noura Gamane	MFE	Cadre
55	Zeinab Yacoub	MFE	Cadre
56	Mariam Toudjingar	le Progrès	Journaliste-Communicateur
57	Edith Mournrobe	Ligue Tchadienne des Droits des Femmes	Chargé de programme
58	NANGTOINGUE Ronel	Maison Nationale de la Femme	Directeur Appui Psychosocial aux Victimes des VBG
59	Haoua Ousmane Tchoutcha	Manara Radio Television	Journaliste-Communicateur
60	Djohara Mahamat Moukhtar	ONG Al Baraka	Chargé de programme
61	Wouwé Barnabé	ONG Al Baraka	Chargé de programme
62	Zara Fanta Abakar	Oxfam	Chargée de programme
63	Myriam Positive	Oxygene FM	Journaliste-Communicateur
64	Mme Bénediction MBAIKAR	PAM	Chargée du Genre
65	Delphine Kemneloum Djiraibé	Public Interest Law Center (PILC)	Chargée de programme
66	Harmony Bealoum	Radio Tchad	Journaliste-Communicateur
67	Appoline Gani	Télé Tchad	Journaliste-Communicateur
68	Mahassine Youssouf	Union des Associations des Femmes Arabophones (UAFAT)	Chargé de programme
69	Ngondigam Lucienne	Union des Femmes pour la Paix	Chargée de programme
70	SOULEF GUESSOUM	UNWOMEN	Chargée de programme

Liste des 53 indicateurs ODD genre dérivés du cadre mondial des indicateurs de suivi de l'Agenda 2030

N°	Cible	Indicateur ODD genre (cadre mondial des indicateurs de suivi des ODD)
Objectif 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1	1.1	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)
2	1.2	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge
3	1.2	1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays
4	1.3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupe de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)
5	1.4	1.4.2 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base
Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
6	2.2	2.2.3 Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, selon l'état de la grossesse (pourcentage)
7	2.3	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone
Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
8	3.1	3.1.1 Taux de mortalité maternelle
9	3.1	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
10	3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque
11	3.7	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale
12	3.7	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge
13	3.8	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels
Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
14	4.1	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe

N°	Cible	Indicateur ODD genre (cadre mondial des indicateurs de suivi des ODD)
15	4.2	4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe
16	4.3	4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe
17	4.5	4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés
18	4.6	4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe
19	4.7	4.7.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants
20	4.a	4.a.1 Proportion d'établissements scolaires proposant des services de base, par type de service
Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
21	5.1	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes
22	5.2	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge
23	5.2	5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits
24	5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans
25	5.3	5.3.2 Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge
26	5.4	5.4.1 Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence
27	5.5	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales
28	5.5	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction
29	5.6	5.6.1 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative

N°	Cible	Indicateur ODD genre (cadre mondial des indicateurs de suivi des ODD)
30	5.6	5.6.2 Nombre de pays dotés de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes et aux hommes de 15 ans ou plus un accès équitable et sans restriction aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine
31	5.a	5.a.1 (a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit
32	5.a	5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres
33	5.b	5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe
34	5.c	5.c.1 Proportion de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
35	8.3	8.3.1 Proportion de l'emploi informel, par secteur et sexe
36	8.5	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés, par sexe, âge, profession et situation au regard du handicap
37	8.5	8.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap
38	8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge
39	8.8	8.8.1 Fréquence des accidents du travail mortels et non mortels pour 100 000 travailleurs, par sexe et statut au regard de l'immigration
40	8.8	8.8.2 Niveau de respect des droits du travail (liberté d'association et droit de négociation collective) au niveau national, eu égard aux textes de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et à la législation nationale, par sexe et statut migratoire
Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
41	10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, par sexe, âge et situation au regard du handicap
42	10.3	10.3.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
43	11.2	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par âge, sexe et situation au regard du handicap

N°	Cible	Indicateur ODD genre (cadre mondial des indicateurs de suivi des ODD)
44	11.7	11.7.1 Part moyenne de la surface bâtie des villes qui est un espace ouvert à usage public pour tous, selon le sexe, l'âge et les personnes handicapées
45	11.7	11.7.2 Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge, situation au regard du handicap et lieu des faits (au cours des 12 mois précédents)
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
46	13.3	13.3.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants
Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous		
47	16.1	16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge
48	16.1	16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause
49	16.2	16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation
50	16.2	16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans
51	16.7	16.7.1 Répartition des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale
52	16.7	16.7.2 Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population
53	16.b	16.b.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme

Source : Cadre mondial des indicateurs relatifs aux ODD (IAEG-SDGs, Nations Unies) ; sélection genre utilisée pour le snapshot de la présente étude (cf. Tableaux 2 et 3)

BIBLIOGRAPHIE

Lois et règlements

INTERNATIONAL

1. La Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) adoptée en 1979
2. La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981
3. La Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)
4. La Déclaration et le Programme d'action issus de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire
5. La Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing sur les femmes
6. Les Résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2242 (2015), 2467 (23 avril 2019), 2493 (29 octobre 2019) sur les femmes, la paix et la sécurité

NATIONAL

1. Constitution de la République du Tchad, Décembre 2023
2. Loi n°026/PR/2019 portant Organisation et Règlementation des Activités Statistiques au Tchad
3. Décret portant adoption de la SNDS2
4. Décret portant Attribution, Organisation et Fonctionnement de l'INSEED 2019
5. Décret portant Attribution, Organisation et Fonctionnement du Conseil National de la Statistique, 2019

Rapports et documents de travail

1. **INSEED (2021) :** Stratégie Nationale du Développement de la Statistique, 2022-2026, Projet Final de la SNDS2 _Avril 2021
2. **CEA (2024) :** Feuille de route pour la transformation et la modernisation de la statistique officielle en Afrique, 2023-2030
3. **INSEED (2020) :** Profil de pauvreté au Tchad en 2018, Quatrième Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT4), avec la participation de la Banque Mondiale
4. **INSEED (2021) :** Enquête par grappes à indicateurs multiples MICS6-TCHAD, 2019, Rapport des résultats de l'enquête, 2021
5. **BAD (2024) :** Rapport analytique de l'indice de l'égalité du genre en Afrique 2023, Novembre 2024, Femmes africaines en temps de crise
6. **PASAS (2024) :** Agenda Femmes, Paix et Sécurité au Tchad : Cas des Provinces du Lac et Ouaddaï, Plateforme d'Analyse de Suivi et d'Apprentissage au Sahel, MINLA, AFD, 2024
7. **INSEED, 2023 :** Rapport d'activités
8. **INSEED, 2024 :** Rapport d'activités
9. **INSEED, 2025 :** Plan de travail annuel budgétisé

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

ONU
FEMMES

LES FEMMES
COMPTENT